



HAL
open science

Impact de l'organisation de l'internat sur la qualité de vie des élèves internes

Margaux Houga

► **To cite this version:**

Margaux Houga. Impact de l'organisation de l'internat sur la qualité de vie des élèves internes. Education. 2022. dumas-04390687

HAL Id: dumas-04390687

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04390687>

Submitted on 16 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la
Formation »**

Mention encadrement éducatif

**Impact de l'organisation de l'internat sur la qualité de vie
des élèves internes**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

Soutenu par

Houga Margaux E217577X

le 31/05/2022

Sous la direction de Céline Chauvigné

Sommaire du mémoire

Sommaire	p.1
Introduction	p.3
Partie I- Cadre de recherche	p.5
I- Entrée socio-historique de l'éducation secondaire	p.5
I.1 Les débuts de la gestion par l'Etat de l'éducation secondaire	p.5
I.1.a) Prise en main des questions éducatives par l'Etat après la Révolution	p.5
I.1.b) Evolution de l'accès à l'école fin du XIXème siècle	p.8
I.2 Redéfinition de la place de l'élève et du personnel encadrant	p.10
II- Climat scolaire et qualité de vie à l'école	p.13
II.1 Définition du climat scolaire	p.14
II.2 Améliorer la qualité de vie à l'école	p.15
III- Contribution de l'internat à la qualité de vie à l'école	p.17
III.1 Retour historique sur l'Internat	p.17
III.1.a) Les débuts de l'internat : place et réputation	p.18
III.1.b) Le renouvellement de l'internat depuis les années 2000	p.20
III.2 L'interne aujourd'hui : État des lieux socio économique et familiale	p.21
III.3 Organisation de l'internat au regard de la qualité de vie des élèves	p.23
III.3.a) Rôle du personnel dans l'amélioration de la qualité de vie	p.23
III.3.b) Un lieu de vie répondant à des exigences pédagogiques et éducatives	p.24
Partie II - Enquête et résultats de la recherche	p.27
I- Problématique et Hypothèses de recherche	p.27
II- Méthodologie de l'enquête	p.29
III- Exploitation des entretiens	p.33
III.1 Le pilotage de l'internat par les CPE	p.34
III.2 Election, rôle et visibilité des délégués d'internat	p.35
III.3 L'organisation temporelle de l'internat et l'investissement des "temps libres"	p.38
III.4 La place du travail personnel de l'élève	p.40
III. 5 Le développement de l'apprentissage de la citoyenneté	p.43
III.6 La qualité de vie globale des élèves internes	p.44
IV- Résultats et hypothèses	p.47

V- Conclusion	p.50
Bibliographie	p.52
Annexes	p.55
4ème de couverture	p.79

Introduction

L'internat, lieu d'hébergement d'élèves au lycée et au collège, est encore très peu étudié aujourd'hui du point de vue de la qualité du service proposé et de sa place dans la réussite des élèves qu'il accueille. En 2018, l'internat héberge 201 500 élèves selon le site du gouvernement, soit 3,6% de l'ensemble des élèves du second degré et représente 12,7% des élèves de lycée professionnel. Selon Glasman (2012), un élève sur six a été interne au moins une année à un moment dans sa scolarité secondaire. Après différentes études portant notamment sur sa place au sein du système éducatif, il semble nécessaire de faire un point sur l'offre qu'il propose et notamment en terme de qualité de vie des élèves.

La qualité de vie, un des sept facteurs du climat scolaire selon canopé, est une composante essentielle de la réussite des élèves et notamment à travers le sentiment de bien-être de ces derniers à l'école. Le rapport du CNESE en 2017 fait état de cette notion de qualité de vie à l'école mais n'étudie pas l'internat et sa place dans le bien-être ressenti par les élèves. Avec les outils et le recul dont nous disposons aujourd'hui, il est intéressant d'inclure ce lieu, bien que spécifique à certains élèves seulement, dans les études portant sur le bien-être et la qualité de vie des élèves.

Je me suis donc demandée comment évaluer cette qualité de vie à l'internat et sur la base de quels critères ? En effet, fort de mes expériences passées et notamment en tant qu'AED à l'internat en lycée professionnel, il me semble primordiale aujourd'hui d'avoir du recul sur l'organisation réelle de l'internat, de ses apports et limites du point de vue des élèves mais également du personnel encadrant. Il s'agit donc ici de réfléchir à sa prise en compte actuelle afin de participer à l'amélioration du climat scolaire en continuant à appréhender l'élève dans sa globalité comme c'est le cas dans les différentes réformes mises en place dernièrement.

Pour répondre à ces interrogations, j'évoquerai dans une première partie l'histoire de l'éducation secondaire en France qui de par ses évolutions successives a permis la prise en compte progressive de la qualité de vie des élèves. Je traiterai également plus spécifiquement du climat scolaire et de la qualité de vie à l'école telle qu'elle est vue aujourd'hui, de ces enjeux et des différentes façons de la considérer dans le

système éducatif. Je présenterai ensuite comment l'internat se doit de répondre à cet impératif de qualité de vie dans son organisation réelle au quotidien.

Je m'efforcerai ensuite de comprendre, grâce à des entretiens réalisés avec des CPE et des AED et à un questionnaire diffusé à des internes, comment l'organisation de l'internat et les différents acteurs présents, de part leurs rôles, influent ou non sur la qualité de vie des élèves internes. Je suppose ici que plusieurs facteurs ont un impact plus ou moins direct sur le ressenti des élèves et je tenterai de les identifier et d'en juger les conséquences.

Partie I - Cadre de recherche

I- Entrée socio historique de l'éducation et de l'internat en France

La prise en compte de la qualité de vie à l'école est un enjeu qui s'est dessiné plutôt récemment au fil de multiples interrogations sur le système éducatif, sans cesse remis en cause. Pour comprendre sa lente mise en place, il est important de commencer par retracer l'histoire de l'éducation secondaire depuis l'éducation jésuite en France. Le système éducatif que nous connaissons aujourd'hui résulte de diverses réformes qui ont toutes joué un rôle dans la diversification éducative en classe et hors classe telle que nous la connaissons actuellement.

L'éducation jésuite remonte au milieu du XV^e siècle. Fondée à Rome par l'Eglise, elle est considérée comme le modèle éducatif de l'enseignement secondaire. Les responsables de cet ordre se sont fixés comme mission d'instruire la jeunesse avec une éducation morale et religieuse et des règles de discipline très strictes¹.

I.1- Les débuts de la gestion par l'Etat de l'éducation secondaire

Avant la Révolution Française, L'Etat ne se préoccupe pas des questions de l'enseignement qui sont alors laissées à l'Eglise. Il intervient uniquement pour ses besoins propres avec les écoles spéciales, surtout militaires.

En 1762, le Parlement de Paris décide de fermer les collèges jésuites et l'Etat crée une administration chargée d'en reprendre la direction. Ce nouveau positionnement a été l'occasion d'ouvrir un grand débat sur l'enseignement et la responsabilité de l'Etat. La Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne, critique l'enseignement jésuite et demande la création d'une "éducation nationale", faite pour l'Etat et par l'Etat (Lelièvre, 1990). En 1773, une première loi définit le cadre légal avec l'obligation d'instruction entre 6 et 8 ans pour l'entrée à l'école pour 3 années consécutives (Grèzes-Rueff, 2007).

I.1.a) Prise en main des questions éducatives par l'Etat après la Révolution

¹ Site de l'éducation jésuite : <https://www.educationjesuite.info/> consulté le 25/09/2021

En 1789, l'Etat commence à se questionner autour de l'éducation et à réfléchir à une possible massification de l'école pour former les cadres dont elle a besoin. Un débat s'ouvre pour la première fois concernant l'accès à la connaissance, on se demande si on doit proposer à toute la population d'accéder à un degré de connaissance et donc de pouvoir postuler pour des sièges et des métiers nobles (Lelièvre, 1990).

En 1802, à travers la loi Fourcroy, l'enseignement commence réellement à s'articuler autour de différents ordres². Cette Loi divise donc l'éducation en trois parties: Les écoles primaires établies par les communes, les écoles secondaires également établies par les communes ou tenues par des maîtres particuliers et les lycées et écoles spéciales, entretenus par l'Etat.

L'ordre secondaire, comprenant les lycées et les collèges communaux, est payant. Il s'adresse donc aux élèves issus de familles aisées. Ces derniers pouvaient y entrer dès l'âge de 7 ans et y rester jusqu'au baccalauréat, exigé pour entrer dans les grandes écoles et dans les grandes administrations d'Etat. Les lycées étaient réservés "aux élèves des Écoles secondaires qui y seront admis par un concours ; à des élèves que des parents pourront y mettre en pension à des élèves que le Gouvernement y placera ; à des élèves externes" (Loi Fourcroy, 1802).

Contrairement à cet ordre secondaire, l'ordre primaire proposait une préparation beaucoup plus courte à la vie active. Il n'avait pas vocation à aider les élèves inscrits à occuper des métiers importants, réservés aux élèves issus de familles aisées, qui faisaient de plus longues études (Lelièvre 1994).

En 1806, Napoléon Bonaparte crée "l'Université Impériale" dans le but de rassembler l'instruction publique tout entière dans une unique structure dirigée par l'État. Dès lors, il instaure que les établissements publics soient de trois sortes : collèges communaux, lycées et facultés. Il y décide que tous les enseignants doivent se regrouper en un seul corps, dirigé par un chef unique et que tous les établissements scolaires doivent être placés au sein d'une même université. Il crée ici un corps dont l'esprit serait au service de l'Etat et donne à l'Université le monopole de l'enseignement. En 1810, il n'existe que 37 lycées, l'éducation secondaire publique n'est donc pas réellement accessible à un grand nombre de la

² Education.gouv : <https://www.education.gouv.fr/loi-generale-sur-l-instruction-publique-du-1er-mai-1802-11-floreal-x-1646> consulté le 25/09/2021

population. De plus, les jeunes filles n'ont le droit d'étudier dans aucun de ces établissements appartenant à l'Université (Lelièvre, 1990).

Dans les établissements secondaires, où le seul rôle des enseignants était d'enseigner, il a été nécessaire de recruter du personnel pour faire ce que les professeurs ne faisaient plus, prendre en charge la discipline et la surveillance des élèves (Delahaye, 2016). Le surveillant général apparaît en 1847 comme le responsable de l'application du règlement et des sanctions dans l'établissement. Avec son équipe, il contrôle les absences, les retards, la tenue, la propreté et la politesse des élèves (Garnier, Auduc et Pronzato, 2017). Les lycéens se voient donc entourés d'enseignants, d'un surveillant général, de surveillants mais également de maîtres d'études, de répétiteurs ou encore d'adjoints d'enseignement.

C'est à cette période que l'éducation commence à se diviser au sein de l'établissement. En dehors des heures de classes, les élèves ont également de nombreuses heures "d'étude" dans leur emploi du temps, dirigées non pas par les enseignants mais par les répétiteurs ou adjoints d'enseignements (Delahaye, 2016).

L'instruction qui était réservée à une petite partie de la population jusqu'à présent, devient à la portée de beaucoup plus d'enfants en 1833 grâce à la Loi Guizot qui instaure un enseignement primaire public et gratuit pour les garçons. Dans sa "Lettre aux instituteurs", il déclare que "L'instruction primaire universelle est désormais une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale" (Lelièvre, 1990). La Deuxième République est marquée par la Loi Falloux en 1850 qui instaure une nouvelle organisation de l'éducation, le terme « Université » disparaît et l'enseignement secondaire n'est plus le monopole de l'État. Il instaure la possibilité pour "tout français âgé de plus de 25 ans de former un établissement secondaire".

La loi Sée en 1880 ouvre pour la première fois l'enseignement secondaire public aux filles, cependant, les études sont plus courtes et ne permettent pas d'accéder au diplôme de baccalauréat (Lelièvre, 1990).

En 1890, le rapport Bourgeois met pour la première fois en avant le surmenage rencontré par les élèves à la fin du XIXème siècle. Il évoque la "surcharge des savoirs" et pense qu'il ne suffit pas d'instruire, que ce n'est pas le seul rôle de l'école. Avec ce rapport, il met en avant tout le temps hors classe qu'il faut repenser méthodiquement et notamment la discipline, les horaires ou encore les récréations

ou l'internat. Ce rapport fut le déclenchement d'une nouvelle façon d'appréhender l'école et l'élève (Prost, 2013).

Avec ces premières mesures sur l'ouverture de l'école à un plus grand nombre et l'émergence de rapports questionnant notamment l'internat, on voit ici apparaître un début de remise en question du système scolaire, engageant une réflexion autour d'une certaine qualité de vie proposée à l'école.

I.1.b) Evolution de l'accès à l'instruction fin du XIXème siècle

Les lois Ferry contribuent à permettre l'instruction au plus grand nombre grâce à différentes lois. En 1881, il fait voter une loi qui rend les écoles publiques de l'enseignement primaire totalement gratuites et en 1882, une loi qui rend l'enseignement primaire obligatoire de six ans treize ans. L'instruction devient alors gratuite, obligatoire, et donc laïque. De 1880 à 1900, l'école élémentaire gagne près de 700 000 élèves et accueille la quasi-totalité des enfants scolarisables³. La loi Duruy en 1867 sur l'enseignement primaire vient mettre l'accent sur une scolarisation au plus grand nombre en imposant l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de cinq cents habitants.

L'instruction publique se rend compte que les lycées laissent une place jugée trop faible pour les activités éducatives et il devient urgent de mettre en place un régime disciplinaire dans les lycées mais également de repenser l'organisation des études des élèves. Le but dans cette réforme est de mettre en place une "vie scolaire équilibrée dans des établissements scolaires qui sont aussi des internats, en faisant alterner les heures d'enseignement et les activités plus éducatives comme les promenades, les soins d'hygiène et de propreté, les repas et l'alimentation, les récréations" (Delahaye, 2016).

Même si les enseignants n'étaient pas exclus de ses réformes et pouvaient prendre part à chaque activité éducative proposée, toute tentative jusqu'à lors échoua, ce qui éloigna peu à peu les enseignants de l'éducatif proposé dans les établissements.

En 1933, l'enseignement secondaire devient gratuit, et en 1936, Jean Zay, ministre de l'éducation nationale instaure l'obligation scolaire à 14 ans. En 1937, il crée le

³ education.gouv : <https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>
consulté le 25/10/2021

statut de maître d'internat et de surveillant d'externat. La circulaire de 1938 appuie alors sur la volonté de recruter des fonctionnaires chargés de la surveillance dans les établissements. Avec l'arrivée de ces deux nouveaux postes, les surveillants généraux purent se détacher de ces fonctions de surveillance pour mettre en avant davantage d'actions éducatives (Delahaye, 2016). Dans ces instructions du second degré, il précise que le rôle de cette réforme est de permettre un développement plus large pour les élèves que le simple apport de connaissances. Il souhaite en faire des adultes représentant l'excellence à tous les niveaux et pas uniquement du point de vue de l'intelligence. (Prost, 2013).

Face à toutes ces réformes et lois mises en place pour instruire et assurer l'éducation du plus grand nombre en France, le célèbre plan Langevin-Wallon en 1947 tente de réunir l'ordre primaire et secondaire en mettant en avant la paralysie éducative qu'entraîne cette division. Porté par l'éducation nouvelle, ce plan déclare concevoir l'École en fonction des enfants, de leur âge et de leurs aptitudes (Lelièvre, 1990). Il affirme également qu'il appartient à la vie scolaire tout entière d'élever l'enfant dans sa globalité. Elle est la seule qui peut leur apprendre le respect de soi, des autres et de leurs droits mais également le sens de l'intérêt général, la règle et son consentement, la prise d'initiative ou encore la responsabilisation. De ce fait, il exprime que l'école se doit d'apporter aux élèves une plus grande part de liberté et de responsabilité que ce soit en classe ou hors classe. Ils doivent prendre en charge la plupart des services scolaires et des activités coopératives et sociales (Goerge, 2003). Le plan Langevin-Wallon utilise ici le terme "vie scolaire" pour faire la promotion d'une nouvelle école qui offre une formation morale et civique aux citoyens de la République (Dupeyron, 2017).

En 1956, on décide donc de pourvoir les surveillants généraux de missions plus conséquentes, rendant compte de leur implication dans le volet éducatif des établissements. En plus de l'aspect disciplinaire du maintien de l'ordre, ils participent désormais également au "contrôle des effectifs, de la conduite et du travail des élèves et veillent à leur éducation" (Circulaire du 9 octobre 1956).

A ce stade, avec la scolarisation du plus grand nombre et la réflexion autour de l'élève au centre du système éducatif, il devient très important de réfléchir à des solutions pour permettre à tous ces élèves accueillis de trouver leur place afin de se rendre disponibles pour les apprentissages. Pour ce faire, une attention particulière

autour du sentiment de bien-être des élèves, passant notamment par la formation du personnel, commence à se faire.

I.2- Redéfinition de la place de l'élève et du personnel encadrant

Les réformes de Berthoin en 1959 et de Fouchet-Capelle en 1963 avec la création de différents collèges (d'enseignement général et technique et d'enseignement secondaire) amena un public de plus en plus important. Le décret de 1963 demande d'établir une "carte scolaire" du premier cycle et d'ainsi prévoir l'implantation des collèges d'enseignement général. Avec cette augmentation rapide du nombre d'élèves scolarisés, il fallut rapidement se poser les questions de construction de nouveaux établissements (Lelièvre, 1990).

Les surveillants généraux engagés dans ces nouveaux collèges fleurissant un peu partout en France furent les premiers à repenser leur pratique vers la création et l'animation d'activités nouvelles (Cadet, 2007) par la mise en place de différents clubs notamment. La mise en place des foyers socio-éducatifs vient également remettre en question la place de la vie scolaire dans les établissements. "Les surveillants généraux et les enseignants volontaires découvrent que les élèves peuvent assumer des responsabilités au sein de clubs gérés par le foyer socio-éducatif" (Garnier, Auduc et Pronzato, 2017). Cet esprit d'éducation nouvelle permit de développer de nouvelles idées dans les établissements. Le surveillant général se tourne dorénavant plus vers l'éducatif que le répressif (Cadet, 2007).

En 1965, le surveillant général devient un "chef de service", il est chargé de l'organisation de la vie scolaire et prévoit le service et le contrôle des activités de son équipe. Il est de plus invité à siéger dans les différents conseils d'établissement. C'est en 1970 que les statuts de conseillers principaux d'éducation (CPE) en lycée et de conseiller d'éducation au collège sont créés, remplaçant définitivement les surveillants généraux (Delahaye, 2016). La circulaire de 1972 définit pour la première fois précisément les fonctions qu'il incombe à ces personnels au sein de l'établissement. Dès lors, ils deviennent membres de l'équipe de direction, leurs voix se font plus entendre et leurs actions prennent plus de poids dans les établissements.

On observe donc que dans la seconde moitié du XXème siècle, les réformes tentent peu à peu de mettre un terme à la dualité primaire/secondaire. La loi Haby y met une fin définitive en 1975 avec la création d'un collège unique, le "secondaire", qui se veut gratuit. La formation scolaire devient dès lors obligatoire de 3 à 16 ans. Tous les enfants reçoivent le même enseignement, quelles que soient leurs aptitudes (Lelièvre, 1994). Après la classe de 3ème, les établissements s'appellent tous des lycées et une architecture horizontale par degré voit le jour à travers les écoles, collèges et lycées. Prost, explique que c'est à cette époque que le système scolaire, regroupant tous les établissements, s'est créé (Lelièvre, 1994).

Vers la fin du XXème siècle, il est primordial de repenser l'éducation et la vie scolaire au vu des grandes réformes mises en place pendant ces dernières décennies et de la place de plus en plus importante à l'élève au cœur de l'école et de la psychologie de l'enfant. Selon Maurice Vergniaud (cité par George, 2003), la classe n'a plus le monopole des activités pédagogiques et éducatives, les divers groupes retrouvés dans les établissements du second degré entre autres, on fait perdre à la classe l'exclusivité sur la vie scolaire. C'est à présent l'établissement en lui-même qui représente l'unité de cette vie scolaire.

En 1982, une circulaire relative aux missions des CPE définit pour la première fois la mission de la vie scolaire qui est de "placer les adolescents dans des meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel" (Circulaire du 28 octobre 1982). Cette circulaire inscrit le CPE au cœur du projet d'établissement. En 1990, la fonction de conseiller d'éducation disparaît pour ne laisser plus qu'un seul corps, les conseillers principaux d'éducation. Ces derniers sont désormais sollicités pour faire face à des situations de décrochage, de lutte contre l'exclusion ou encore de promotion du vivre ensemble. La vie scolaire a désormais comme rôle de favoriser l'accession à la citoyenneté (Garnier, 2017).

On commence alors à s'intéresser à la démarche de projet dans les établissements. A travers le paradigme de la pensée complexe (Morin, cité par Bouvier 2007), l'approche systémique enrichie par le mouvement des sciences cognitives révéla l'importance de faire évoluer un système (la vie scolaire) et son écosystème (l'EPLE) en interaction. En d'autres termes, l'organisation doit être réfléchie pour permettre des effets positifs sur son action. Il s'agit de penser collectivement et de mettre à

profit ces connaissances collectives pour améliorer la vie scolaire, l'internat, la demi-pension ou encore le conseil de vie lycéenne. Beaucoup de CPE font alors évoluer leur pratique pour mettre en avant le partage de savoirs, les modes de coopération ou encore le savoir-transmettre à travers le management de leur équipe de surveillants mais aussi en mobilisant différents acteurs (enseignants, professeurs principaux...) autour de projets de vie scolaire (Bouvier, 2007).

De plus, ils devinrent également de fidèles défenseurs de la dimension éducative: "Une action pédagogique qui vise à la prise en compte de l'individu dans sa globalité. Elle induit un certain rapport aux savoirs et s'oppose à une vision scolaire qui tendrait à le réduire à son seul statut d'élève apprenant" (Cadet, 2007). Cette approche éducative globale pousse les CPE à demander une meilleure reconnaissance et valorisation des actions d'animation fédérant la vie collective des établissements. Ils souhaitent promouvoir un système éducatif dans lequel les apprentissages scolaires ne seraient pas l'unique but, un système permettant l'implication de l'élève sous toutes ses formes (Cadet, 2007).

La loi Ferry en 2003 vient remplacer les statuts de maître d'internat et de surveillants d'externat par le corps des assistants d'éducation (Loi du 19 juin 2003). Les CPE et les assistants d'éducation forment désormais l'équipe vie scolaire dont le rôle est l'épanouissement personnel mais également la réussite de chaque élève.

En 2015, une nouvelle circulaire vient définir les missions des CPE et lui donne ainsi trois domaines de responsabilité : "La politique éducative de l'établissement, le suivi des élèves et l'organisation de la vie scolaire" (Circulaire du 10 août 2015). Dans cette circulaire, le rôle et la place de la vie scolaire sont largement rappelés. C'est une priorité éducative dont le CPE se doit d'assumer la responsabilité. Ces derniers ont en charge une équipe dont ils organisent l'activité et ce, dans le but d'assurer l'animation et l'encadrement éducatif, mais également la sécurité et le suivi de l'absentéisme avec l'aide de l'ensemble de la communauté éducative.

L'évolution de ses circulaires au fil du temps mettent aujourd'hui en avant le poids important de la question éducative dans les établissements scolaires, et précisément sur les temps hors classe. Mais il est également important de faire un point sur le public accueilli à l'école durant ses évolutions, la massification de l'école et de ses conséquences.

Au cours de ses évolutions, l'école qui n'était réservée qu'à une petite partie de la population s'est doucement ouverte à tout le monde. Depuis la Vème République, la scolarisation est ouverte et quasi complète pour les jeunes de 11 à 18 ans. De plus, la montée du chômage depuis les années 1980 à encourager les familles à valoriser l'école au maximum afin de permettre aux enfants d'obtenir un diplôme, leur permettant de moins souffrir de la difficulté à trouver un emploi (Merle, 2017). En 1985, l'objectif d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat énoncé par Chevènement se traduit par un afflux important d'élèves au lycée (Cacouault, 2001). Ces évolutions ont provoqué une adaptation permanente de l'école à un public de plus en plus diversifié, entraînant également des problématiques sociales ou encore économiques. Pour tenter de permettre au système de garantir au mieux la réussite des élèves, de plus en plus de réflexions autour des questions du climat scolaire voient le jour. En ce qui nous concerne ici, l'accueil du plus grand nombre entraîne la création de nombreux internats car ils permettaient à ces élèves de répondre à des problématiques géographiques leur empêchant de se rendre à l'école. L'internat étant un espace d'accueil, un lieu de vie, il est légitime de se questionner autour de la qualité de vie des élèves en son sein et de tenter de savoir s'il remplit sa mission autant au niveau individuel que collectif.

II - Climat scolaire et qualité de vie à l'école

La nécessité de proposer un accueil en internat à un nombre d'élèves de plus en plus important a induit de force la notion de qualité de vie dans les établissements. En effet, héberger plus d'élèves signifie disposer de plus de moyens et donc d'aménager les espaces, donc l'internat au premier plan. Depuis les années 70, on réfléchit petit à petit à améliorer tous les espaces de l'école pour proposer aux élèves un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves. A. Florin évoque en 2017 que le terme qualité de vie est apparu dès les années 60 sous la forme d'un slogan pour donner à "l'American way of life" un but, une dimension morale. Depuis ces dernières décennies, trois courants de la qualité de vie se sont développés, celle en lien avec l'environnement, celle en relation avec la santé et enfin celle intégrant tous les domaines de la vie. Les questionnements autour de cette qualité de vie à l'école ont permis de donner naissance à la notion de

climat scolaire, aujourd'hui beaucoup plus complète que ne se référant simplement à la qualité de vie (Florin, 2017).

Dorénavant une composante à part entière du climat scolaire, nous pouvons nous questionner sur sa place en son sein ainsi que sa contribution pour répondre à un impératif au niveau de l'internat (Florin, 2017).

II.1- Définition du climat scolaire

La notion de climat scolaire “renvoie à l’analyse du contexte d’apprentissages et de vie, et à la construction du bien vivre, du bien-être pour les élèves, et pour les personnels dans l’établissement” (Canopé, 2014). Faisant l’objet de nombreuses réflexions depuis plus d’une trentaine d’années, cette notion pose aujourd’hui le cadre d’une réflexion sur un établissement de qualité. En effet, un climat scolaire positif joue un rôle important dans “l’amélioration des résultats scolaires, l’amélioration du bien-être des élèves et des adultes, la diminution notable du harcèlement, la diminution des problèmes de discipline, la diminution des inégalités scolaires, une plus grande stabilité des équipes et une baisse de l’absentéisme et du décrochage scolaire” (Canopé, 2014, p24).

Selon Veltcheff (2015) et le réseau canopé, il existe sept facteurs qui influencent la qualité du climat scolaire et qui sont liés les uns aux autres.

Le premier facteur est la stratégie d’équipe. Pour garantir un bon moral et de l’engagement des enseignants, il faut de la cohérence et de la cohésion dans l’équipe éducative. Si les élèves ressentent que leurs professeurs sont usés, lassés par leurs tâches et ont un intérêt réduit pour la jeunesse, ils seront mal perçus et cela aura un fort impact négatif sur le climat scolaire.

Le deuxième facteur, celui de la justice scolaire, renvoie à la norme partagée notamment autour du règlement intérieur et de son application au sein de la communauté éducative.

Le troisième est celui des problèmes de violence et de harcèlement. Plus ces problèmes sont aigus, plus le climat scolaire est ressenti de mauvaise qualité. Il renvoie au sentiment de sécurité des élèves, seuls des plans de prévention dans les établissements peuvent développer ce sentiment.

La coopération entre élèves, quatrième facteur, produit un engagement, une motivation des élèves et réduit l'absentéisme et le manque d'assiduité des élèves. La coopération renvoie à la confiance que peut avoir l'élève sur les adultes (parents et équipe éducative) qui l'entourent. Il est important que tous les adultes hors et en établissement, travaillent ensemble dans le même but pour permettre à l'élève de développer le sentiment de confiance en soi.

L'avant dernier facteur traite des pratiques partenariales. On ajoute ici toutes les personnes pouvant côtoyer l'enfant dans son quotidien (animateurs, policiers, collectivités territoriales...). Cela permet d'éviter à l'élève de développer un conflit de loyauté entre son lieu de vie et l'école.

Enfin le dernier facteur est celui de la qualité de vie à l'école. Il renvoie aussi bien au cadre de vie, à la qualité de l'accueil, à la convivialité scolaire ou encore à la qualité des bâtiments qu'il fréquente. Tout ceci renvoie au sentiment de bien-être des élèves et à leur motivation.

Ces facteurs permettent donc de comprendre l'impact du climat scolaire sur la réussite des élèves. Il nous apporte à nous ici de définir plus en détail la qualité de vie pour comprendre jusqu'où l'internat répond à cet impératif pour contribuer à la réussite des élèves.

II.2- Améliorer la qualité de vie à l'école

La qualité de vie est un terme que l'on peut entendre depuis de nombreuses décennies. D'abord induite par différents services notamment l'internat, permettant l'accès à l'école au plus grand nombre, elle est aujourd'hui un impératif à prendre en compte pour répondre aux besoins de tous les élèves. Des élèves différents aujourd'hui et ne fréquentant pas forcément l'internat pour les mêmes raisons qu'il y a plusieurs dizaines d'années.

C'est ce premier constat autour de la qualité de vie imposée aux élèves qui amena lentement le cheminement autour du climat scolaire. La reconnaissance des droits de l'enfant et de son développement, au cours, notamment, de la dernière décennie du XXème siècle, ont conduit à essayer de comprendre ce qui pouvait favoriser le développement personnel des enfants.

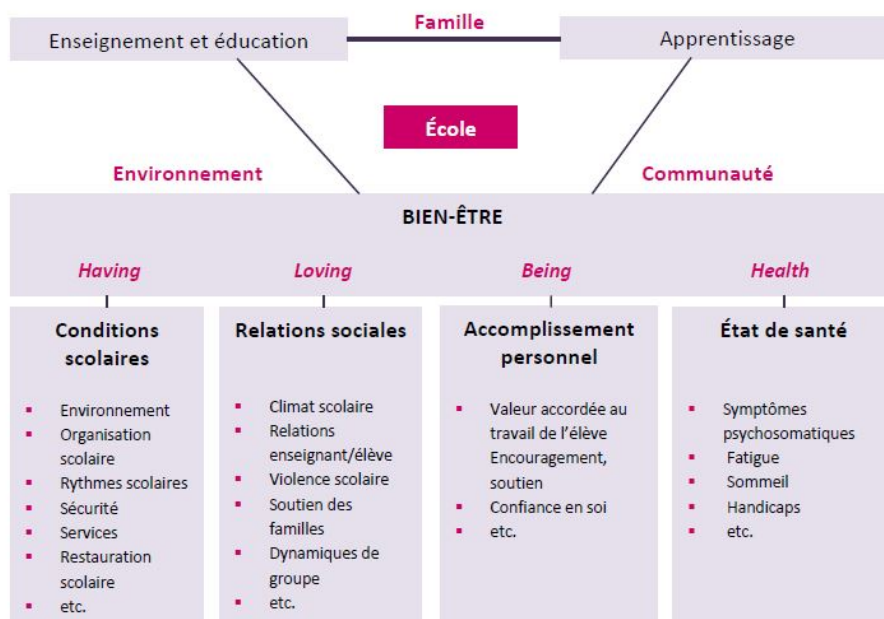
Aujourd’hui, l’idée que la qualité de vie des enfants doit prendre en compte la façon dont ils la perçoivent eux même est prépondérante. La satisfaction qu’éprouvent les élèves à l’école est une variable importante qui questionne pour le devenir de leur personne, leur épanouissement ou encore leurs relations sociales (Florin, 2017).

L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) proposait une définition de la qualité de vie en 1994 comme étant “la perception qu’a un individu de sa place dans l’existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes”.

Selon le rapport du CNESCO de 2017 donc, la qualité de vie regroupe des aspects à la fois objectifs mais également subjectifs.

Le bien-être des élèves est un facteur déterminant dans cette perception qu’ont les élèves de leur qualité de vie à l’école. Konu et Rimpela expliquent en 2002 que le bien-être se définit comme un état dans lequel l’individu peut satisfaire trois besoins de base : having, loving et being. Having regroupe l’environnement physique, d’apprentissage ainsi que les services offerts aux élèves. Ce sont les conditions matérielles de vie scolaire. Loving traite des relations sociales d’apprentissages des élèves, relations avec les camarades et la communauté éducative. Enfin being regroupe les besoins de croissance personnelle des élèves à travers des dispositifs amenant la participation, la prise de décisions et d’initiatives des élèves. S’ajoute à cela l’état de santé de l’élève (Health), qui est un élément indissociable du bien-être des élèves.

Le modèle du bien-être à l’école de Konu et Rimpela (2002)



Tous ces facteurs exprimés par Konu et Rimpela peuvent être analysés et nous allons en utiliser certains dans notre enquête pour essayer d'estimer le bien-être ressenti, et donc la qualité de vie des élèves dans l'espace et le temps de l'internat. De plus, différents facteurs individuels influent sur la qualité de vie ressentie des élèves selon le Cnesco. Le sexe et l'âge de l'élève dans un premier temps, les filles sont plus satisfaites et les plus jeunes également. Les élèves issus de familles précaires sont moins satisfaits que ceux issus de familles plus favorisées car moins soutenus par leur famille mais également davantage victimes de harcèlement ou de violences de la part de leurs camarades. Enfin pour les élèves en situation de handicap, les parents estiment qu'ils sont plus mal à l'aise dans leur établissement et différentes études soulignent leur plus faible estime de soi.

On voit ici que la qualité de vie des élèves, exprimée pour beaucoup à travers leur bien-être ressenti, dépend d'un grand nombre de facteurs. Plus que tout ça, ce qui nous intéresse ici est ce qu'exprime Mazalto, "Pour éprouver du bien-être, l'utilisateur doit "habiter" l'espace dans lequel il se trouve" (2017, p.76). L'internat étant l'espace dans lequel évolue l'élève interne, il faut pouvoir penser ce lieu pour qu'il contribue à un climat scolaire propice à la réussite des élèves, et ce, à travers une réflexion autour de la qualité de vie en son sein.

III- Contribution de l'internat à la qualité de vie à l'école

L'internat que nous connaissons aujourd'hui n'est pas le même qu'hier, il est issu de multiples modifications et réflexions autour de son rôle, de son fonctionnement et de l'organisation de son espace. Les changements de population le fréquentant (dans un objectif d'accueil du plus grand nombre d'abord puis peu à peu pour répondre également à différentes problématiques familiales et personnelles) ainsi que le nombre d'élèves inscrits et les raisons de leurs inscriptions ont tous compté dans l'évolution continue de l'internat pour arriver à ce que l'école propose aujourd'hui.

III.1- Retour historique sur l'internat

L'internat ne cesse d'évoluer depuis sa création, depuis même les débuts du pensionnat jésuite. Prison, couvent ou caserne, c'est un lieu de vie qui concerne un grand nombre d'élèves dans leur parcours scolaire et qui a souvent été mal vécu par ces derniers. Tentant de répondre aux demandes des familles et élèves qui intègrent l'internat pour des raisons diverses au fil des siècles, ce dernier a éprouvé de grandes difficultés à perdre sa réputation, surtout celle de "prison" (Grèzes-Rueff, 2007).

III.1.a) Les débuts de l'internat public : place et réputation

La naissance de l'internat remonte aux lycées Napoléoniens où la volonté de ce dernier était de contrer les pensionnats religieux. Avec les lycées possédant des internats, l'Etat devenu maître de pension, retire à l'Église de rôle de formateur moral et religieux (Clastres, 2005). Les internes représentaient moins de la moitié des élèves du secondaire jusqu'à 1842 où cette tendance s'inverse (Prost, cité par Glasman, 2012). A cette époque les élèves ayant accès à l'éducation secondaire allaient à l'internat car c'était pour eux le seul moyen de suivre une scolarité, dû à l'éloignement géographique des écoles par rapport à leur lieu de résidence.

Ces internats du XIXème siècles étaient malgré tout soumis à une discipline qui se voulait rigoureuse et une qualité de vie rude (nourriture, froid dans les chambres). Ce qui leur valut de vives critiques de la part de penseurs, qualifiant les internats comme lieux de souffrance physique et morale. Nous pouvons notamment reprendre Victor De Laprade avec sa formule "Savez-vous ce que c'est qu'un collège, ô libres penseurs! C'est un couvent ; le savez-vous, ô chastes mères de famille! C'est une caserne; vous le savez trop, pauvres enfants, c'est une prison!" ou encore Louis Bonnel considérant l'internat comme "le grand fléau de l'éducation française" (cité par Clastres, 2005, p.401).

En 1890, la circulaire relative à l'emploi du temps, à l'éducation et à l'hygiène dans les collèges et lycées de Bourgeois fixe un nombre d'heures maximum de travail par niveau. Il réduit également le temps d'étude notamment le soir et se questionne sur une nouvelle façon d'appréhender l'internat (Prost, 2013). Il instaure également une promenade obligatoire de 10 à 15 km pour les élèves présents le weekend (Grèzes-Rueff, 2007). Cette circulaire fait suite à des années de révoltes lycéennes sur le fonctionnement global du secondaire. Les élèves expriment de plus en plus le

besoin d'être pris en compte en tant qu'adolescents, donc de personne à part entière, à l'école. À cette période l'internat a également été beaucoup questionné notamment du point de vue de la discipline. La réforme s'attache donc ici à prendre en compte spécifiquement la qualité de vie des élèves à l'école et à l'internat (Prost, 2013). Malgré ce constat, les changements ne s'effectuent pas assez rapidement. Ainsi en 1902 Grousset exprime encore que l'internat condamnant notamment les élèves issus de milieu aisé à des années de prison (Grèzes-Rueff, 2007).

Pour améliorer les conditions d'accueil et de vie des élèves internes, les lycées tentent peu à peu de réorganiser les dortoirs. Au début du XX^{ème} siècle, on les équipe de cabines individuelles délimitées par des cloisons. Dans les années 1930, on ajoute une table de nuit et une console de rangement dans les boxs (Grèzes-Rueff, 2007).

Avec la création des collèges d'enseignement technique en 1939, le nombre d'internes se développe largement. Ces collèges accueillent désormais un grand nombre d'élèves de milieu modeste qui restent le weekend et qui ont moins de travail personnel à faire pendant les heures d'étude que les lycéens. Les surveillants généraux travaillent alors sur un autre contexte, en se préoccupant davantage de l'animation, du sport ou encore du socio-éducatif. Ils multiplient les clubs et certains collèges organisent même des camps de vacances avec les élèves (camping, randonnée, kayak...). Beaucoup de choses commencent alors à changer dans la relation élèves et adultes (George, 2003).

Dans les années 70, on observe alors une dépopularisation des internats publics. Face à cette décadence, nombreux sont ceux qui désirent redéfinir totalement l'internat pour lui permettre de connaître une seconde naissance. Les maîtres répétiteurs, dont la fonction était plutôt ingrate et luttant pour une revalorisation de leur métier, jouent un rôle important dans cette transformation de l'internat public. Ils contestent le rôle négatif et oppresseur que leur fait endosser l'école face à des élèves représentés comme subissant l'autorité excédentaire de ces maîtres répétiteurs. Ils se considéraient eux même tout aussi lésés face à cette politique éducative autant que les élèves (Clastres, 2005).

La dépopularisation continuelle de l'internat public jusqu'au début du XX^{ème} siècle permit d'engranger une discussion autour des conditions budgétaires et d'amener le

principe de gratuité de l'enseignement secondaire qui sera voté en 1930 (Clastre, 2005).

A partir des années 1970 et avec la loi Haby, les réformes de Berthoin et de Fouchet-Capelle notamment, on bâtit, d'après A. Prost, 230 collèges par an. Le territoire national se couvre d'établissements de second degré premier cycle, la part d'internes au collège diminue et la part de lycéens internes devient nettement supérieure à celle des collégiens (Glasman, 2012). A partir des années 2000, l'internat s'ouvre à un renouveau de tous les points de vue en tentant de favoriser notamment la qualité de vie en son sein pour placer les élèves dans les meilleures conditions propices à leur réussite scolaire.

III-1.b) Le renouvellement de l'internat depuis les années 2000

L'internat se voulait un réel lieu de travail pour les élèves. Ces derniers bénéficiaient d'heures d'études supplémentaires, le matin et le soir avec des répétiteurs et des maîtres d'étude. Néanmoins, les internats publics étaient réputés pour ne servir que d'hébergement pour les élèves. Il leur fut reproché de ne pas utiliser ces temps hors classe pour mettre en place des actions éducatives avec les élèves, contrairement aux lycées privés qui eux, investissent davantage ces temps privilégiés (Glasman, 2012).

Dans les années 2000, le constat du grand nombre de difficultés scolaires, sociales et comportementales que rencontraient les élèves amenèrent à essayer de repenser de façon différente l'internat public. En effet, certains élèves étaient enclins à une défaillance familiale ayant pour conséquence de laisser le jeune à lui-même et/ou de le perturber dans ses études, d'autres, en situation de décrochage, pratiquant l'absentéisme, d'autres encore se heurtaient à un problème d'orientation, de handicap, d'éloignement (fatigue des transports), ect. Face à tous ces problèmes perturbant la réussite scolaire de bon nombre d'élèves, il devint urgent de repenser intelligemment l'internat en un lieu rassurant, structuré, avec un accompagnement scolaire solide (Bargas, 2002).

La circulaire du 31 juillet 2000 présente trois objectifs dans un "Plan de relance de l'internat scolaire public". Il s'agissait de nommer des responsables du développement des internats, de travailler sur des places supplémentaires et enfin,

d'offrir une véritable scolarité "en résidence" et non un simple hébergement [...] intégrant la vie à l'internat dans le projet d'établissement".

Enfin, pour permettre à certaines filières professionnelles de se développer, et donc accroître ses effectifs en recrutant plus largement, il a été nécessaire de disposer de plus de places dans les internats pour accueillir ce public lointain (Glasman, 2012).

L'internat s'est donc peu à peu modernisé, prenant désormais plus en compte l'individu en temps que personne. Les normes ont été revues au niveau de la sécurité (évacuation, équipement) mais également au niveau social. On porte dorénavant plus de considération au bien-être physique et moral des élèves. Il en est de même pour ce qui est de l'alimentation. Il y a désormais plus de choix dans la nourriture et les élèves ont également la possibilité de se restaurer dans des sandwicheries près des internats quand ils en ont les moyens (Glasman, 2012).

Depuis 2008, le ministère de l'Education nationale a également mis en place des "internats d'excellence". Accessible prioritairement aux élèves relevant de l'éducation prioritaire, ils permettent aux élèves éloignés de la culture scolaire de bénéficier d'un environnement favorable pour la réussite de leurs études⁴. Dans notre étude, nous prendrons uniquement en compte les établissements ne bénéficiant pas du programme des internats de réussite.

En se penchant sur le public accueilli dans les internats aujourd'hui ainsi qu'à leurs motivations, nous pourrions voir sur quels enjeux l'école s'appuie aujourd'hui pour développer la qualité de vie des élèves inhérente à leur réussite.

III.2- L'interne aujourd'hui : État des lieux socio économique et familial

L'internat accueille des élèves pour diverses raisons aujourd'hui. Il ne s'agit plus uniquement d'un lieu d'accueil pour élèves venant de villes éloignées qu'il faut loger pour leur permettre d'accéder à l'école. Cet aspect est encore de mise toutefois pour les internats de lycée surtout quand l'orientation de l'élève ne lui permet pas d'être scolarisé près de chez lui (Glasman, 2012). Cependant le choix de la scolarisation en internat n'y dépend plus en totalité.

⁴ Site de l'ONISEP : <https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Collegiens-a-besoins-specifiques/Les-internats-d-excellence> consulté le 18/09/2021

Les internes trouvent satisfaction dans le cadre structurant que permet l'internat. Cadre leur permettant de conserver une certaine discipline de vie profitable pour réussir leurs études contrairement à celui qu'ils vivent dans leur environnement familial. Ces derniers expriment qu'il est plus facile pour eux de se mettre au travail quand les possibilités d'esquives sont moindres. Il permet d'accompagner l'élève dans son investissement scolaire grâce notamment aux heures d'études et temps de travail organisés en son sein (Glasman, 2014). Sur cet aspect, l'élève peut aujourd'hui décider de rejoindre un internat pour se donner toutes les chances de mener à bien ce projet scolaire. Glasman souligne que ce type d'implication se réfère davantage aux élèves qui aiment aller à l'école et qui ont plutôt de bons résultats scolaires.

L'internat peut également apparaître comme une zone tampon où l'élève peut pleinement investir sa scolarité dans un contexte où le rapport avec la famille peut être conflictuel. Outre le contexte familial, il apparaît quelques fois également important de sortir le jeune de son environnement social, l'internat permettant alors de prendre du recul sur certaines habitudes ou certaines fréquentations ne permettant pas de s'investir convenablement dans un projet scolaire (Glasman, 2014). Certains parents en difficulté voient dans l'internat une alternative pour déléguer une part de leurs missions éducatives à d'autres acteurs éducatifs (Aït-Ali, 2016). De plus, l'internat propose un développement du vivre ensemble et un cadre de socialisation contrôlé, mais plus par la famille (Glasman, 2014).

Pour bon nombre de parents également, l'internat est une solution permettant d'échapper à un lycée de secteur dénigré de par sa réputation en ce qui concerne par exemple la ségrégation sociale, le climat ou les performances (Guigue, 2016).

En somme, élèves et parents ne font pas tous le même usage de l'internat. Il diffère selon l'appartenance sociale, le genre de l'élève, son niveau, sa filière, sa structure familiale ou encore sa zone de résidence (Glasman, 2012).

De par ces différents attraits, l'internat est devenu aujourd'hui un lieu de plus en plus convoité, certains établissements peinent à y trouver de la place pour leurs élèves et notamment pour ceux ayant choisi l'établissement pour une filière bien précise. Mais cette convoitise exige également que ce lieu propose une qualité de vie de plus en plus grande aux élèves qui y passent entre 4 et 5 nuits par semaine pour la plupart. Cette réflexion permanente, tournée autour du postulat qu'un bon climat scolaire

participe activement à la réussite des élèves, permet de mettre en avant la façon dont l'internat est pensé d'aujourd'hui ainsi que la place de chacun dans ce rouage essentiel.

III.3 Organisation de l'internat au regard de la qualité de vie des élèves

III.3.a) Rôle du personnel dans l'amélioration de la qualité de vie

L'internat est un espace dirigé par le CPE sous couvert du chef d'établissement. Son rôle y est prépondérant. Il est notamment chargé de la politique d'accueil, de la sécurité, du suivi de l'internat et des internes ou encore de l'animation. Il forme et accompagne également les Assistants d'éducation (AED) afin qu'ils puissent répondre convenablement aux exigences de ce lieu de vie. La circulaire de 2015 précise les missions des CPE vis à vis de l'internat "organisation des lieux de restauration, d'hébergement pour les internats, de travail et de détente pour contribuer au bien-être et à la qualité de vie des élèves".

Les CPE s'occupent des modalités d'inscription, de l'installation et de l'arrivée des internes avec les AED. De cette façon, ils établissent une relation de confiance avec les parents dès le début de l'année (Sada, 2016).

La loi du 2 mai 2003 a redéfini les missions des AED dans les établissements du second degré notamment. Cette équipe a pour mission la surveillance, l'encadrement et le suivi éducatif des élèves. Parmi ses différentes fonctions, on trouve la "surveillance des élèves y compris pendant le service d'internat", "l'encadrement et l'animation des activités du foyer socio-éducatif et de la maison des lycéens" ou encore "l'aide et l'animation des élèves internes hors temps scolaire". Ces fonctions donnent aux AED un rôle très important à jouer dans l'accompagnement des élèves internes. Le CPE établit les emplois du temps de l'équipe de vie scolaire en fonction de la nécessité de service et met en place des outils permettant le suivi des élèves et le lien jour/nuit (Sada, 2016).

Le CPE est responsable de l'internat au nom du chef d'établissement, mais les internes sont au contact quotidien de cette équipe d'AED. Cette relation particulière et le statut de l'AED leur permet d'entrer dans des rapports différents avec ces élèves (Glasman, 2012). Mais c'est également le cas pour les CPE car selon

Glasman, leur identité professionnelle y est plus facile à déployer. Ils trouvent plus l'occasion d'être dans une relation éducative avec ces internes qu'ils peuvent côtoyer d'une façon différente quand ils sont présents.

L'internat dispose d'un projet éducatif et pédagogique inscrit dans le projet d'établissement. Après avis du conseil pédagogique, il est présenté et adopté en conseil d'administration. Enfin, il est présenté aux familles et à toute la communauté éducative lors d'une réunion de rentrée. Il s'agit d'un projet qui se veut exigeant et bienveillant. Il permet d'assurer la complémentarité entre activités pédagogiques et éducatives mais également d'assurer la continuité des apprentissages entre eux. Le temps hors classe est donc organisé de façon à prendre en compte tous les besoins des internes : heures d'étude, différentes activités et temps libre. Le projet pédagogique et éducatif est pensé de façon à favoriser le bien-être de l'élève. Les personnels sont formés et sensibilisés aux problématiques de climat scolaire et doivent en particulier veiller à la prévention contre les violences et les conduites à risque ainsi qu'à la lutte contre le harcèlement. De plus, ce projet redéfinit les missions de tous les membres de la communauté éducative et précise largement celles des assistants d'éducation notamment en terme de suivi des internes entre AED en journée et de nuit (Référentiel internat). En fonction des besoins des élèves, l'internat peut faire appel à des appuis extérieurs tels que le médecin de référence, le centre médico-pédagogique, le centre médico-psycho-pédagogique ou encore la maison des adolescents.

III.3.b) Un lieu de vie répondant à des exigences pédagogiques et éducatives

L'internat est un espace qui dispose d'un cadre structurant. Il y a des heures à respecter pour chaque moment de la soirée ou du lever. Les élèves sont repartis par sexe, parfois par filière et par niveau. Certains élèves considèrent que ce cadre les aide à s'organiser dans leur travail scolaire, ils apprécient que ce soit "plus cadré qu'à la maison", avec une impression d'être plus contrôlés dans leurs tâches quotidiennes et précisent que ce dernier leur semble juste et non vu de manière limitante ou frustrante mais plutôt de manière sécurisante et reposante (Glasman, 2012).

Au niveau de la politique d'accueil des internes, l'aménagement d'un équipement socio-culturel au sein de l'internat est très important. En effet, disposer d'une salle

de lecture, d'une bibliothèque, d'une salle TV ou encore d'un baby foot permettent de développer l'aspect culturel de ce lieu de vie. Les AED et les CPE ont également la possibilité de favoriser la création de clubs en responsabilisant les élèves (horaires, faisabilité, financement). Enfin, le CPE peut inciter les professeurs d'EPS, d'enseignements artistiques ou d'autres disciplines, ou encore les assistants d'éducation volontaires à proposer des activités culturelles, sportives et artistiques aux élèves (Delahaye, 2016).

Le chef d'établissement évalue également l'offre disponible autour du projet éducatif et pédagogique avec différents partenaires tel que des associations péri-éducatives ou encore des entreprises (Référentiel national des internats).

Les internes ont également la possibilité de quitter l'internat à certaines heures où prévues ou le mercredi après-midi notamment ce qui n'était pas le cas au siècle dernier, où la seule sortie possible était une promenade dirigée par un régent (Glasman, 2012). De plus, les CPE peuvent également organiser des sorties exceptionnelles pour aller au cinéma ou au théâtre par exemple. Ces derniers peuvent aussi organiser des temps de regroupement pour différentes fêtes (Noël, Halloween) ou encore pour permettre aux internes de se rencontrer au début de l'année scolaire et de fêter la fin d'année ensemble.

L'internat possède un règlement intérieur qui lui est propre. Élaboré en concertation lors d'une commission internat, il se veut le plus proche des élèves et de leurs besoins, en prenant en compte ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas⁵. Il possède également une charte de civilité et ses propres délégués qui permettent de représenter la communauté interne dans différentes instances de l'établissement et notamment à la commission de vie d'internat.

Le CPE peut également mettre en place des créneaux horaires de travail et d'accompagnement personnalisé et organiser des actions pédagogiques et éducatives mises en place avec les AED selon leur spécialité universitaires (Sada, 2016).

L'internat a un rôle important à jouer dans le développement de l'autonomie des élèves. L'autonomie quotidienne notamment : « les jeunes ont en effet à se tirer

⁵ education.gouv : <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/Special6/MENE1120353C.htm>
consulté le 12/10/2021

d'affaires dans les diverses tâches journalières, depuis les soins du corps, le choix des vêtements à porter, les déplacements pour retourner chez soi en fin de semaine... » (Glasman, 2010). Les internes s'autonomisent également au niveau scolaire, ils s'organisent dans leurs devoirs en fonction du rythme qu'impose l'internat et notamment grâce aux heures d'étude imposées. En supprimant les tentations de jeux vidéo ou encore de sortie avec des amis après les cours, les élèves se concentrent davantage sur leur métier d'élève. Beaucoup d'internes profitent d'ailleurs de l'étude du jeudi soir pour s'avancer au maximum sur leurs devoirs du week-end et trouvent ainsi une organisation pensée par eux même, qui leur permet d'être plus disponible le weekend pour leur famille et leurs amis (Oller, 2014).

Les internes jouissent également d'une sociabilité qui contribue à leur élaboration identitaire. Certains estiment se sentir plus proches des autres internes que des élèves externes et vivre dans une ambiance chaleureuse où l'on observe beaucoup d'entraide et de convivialité. C'est également un lieu obligeant l'élève à trouver sa place dans un groupe, se situer, découvrir ou décider qu'il l'on est (Glasman, 2012). Les chambres des internes leur permettent d'exprimer leur individualité à travers leur quête de construction de soi (décoration, rituels d'occupation) tout en s'ouvrant au monde dans la relation à l'autre notamment. A travers ce lieu de vie, les élèves composent avec leurs envies et besoins et désirs d'un côté et les exigences de l'école de l'autre (Biget, 2020).

Le CPE favorise également le partenariat avec le professeur-documentaliste pour permettre l'accès aux ressources documentaires et aux nouvelles technologies aux internes (Delahaye, 2016). Ils ont accès à toutes les ressources conçues pour leur accompagnement et celui de leurs parents hors de l'établissement (ENT, D'Col, EduThèque, Prep'Exam, etc.).

En se basant sur les études réalisées par Glasman (2012), nous pouvons également mettre en avant plusieurs bienfaits de l'internat sur les élèves. Dans un premier temps, il relève que parents et élèves signalent beaucoup de satisfaction pour ce qui est de la mise au travail. Ce dernier est effectué de façon régulière et avec soin, se traduisant pour un certain nombre par une amélioration des résultats scolaires. Les élèves expriment également se sentir en sécurité par rapport à ce qu'ils ont pu

vivre précédemment et ce notamment car l'adolescent se sent mis à l'écart des "embrouilles" mais aussi car ils trouvent une certaine régularité dans les rythmes de vie. Enfin, ces derniers trouvent également un certain plaisir à prendre soin d'eux, de façon autonome. En effet, qu'il s'agisse de la propreté, de la tenue ou des habitudes alimentaires, face en partie à la pression sociale de leurs camarades, les élèves se ressaisissent et apprécient cela.

En conclusion, l'école a d'abord eu pour unique but d'instruire les élèves, de former des adultes au service de la nation. Au cours de son évolution, elle a subi de multiples modifications émanant de réflexions permanentes. Repensée à de nombreuses reprises, l'école s'est décentrée pour y placer l'élève en tant que personne entière en son cœur.

Le climat scolaire, partie d'une attention particulière accordée à la qualité de vie des élèves, est aujourd'hui une composante inhérente à la réussite des élèves. Se questionner autour de ce facteur précis et spécifiquement au niveau de l'internat, permet de poursuivre l'avancement des réflexions sur l'épanouissement des élèves à l'école.

L'internat d'aujourd'hui a beaucoup évolué pour répondre à des objectifs clairs pédagogiques et éducatifs mais il s'est également adapté aux problématiques socio-familiales des élèves en tentant de leur apporter un lieu de vie sécurisant permettant la réussite scolaire de ces derniers. Cependant, le climat scolaire comme facteur déterminant de réussite est un postulat établi depuis plusieurs décennies maintenant. Il convient alors à présent de chercher à déterminer la participation de l'internat dans l'épanouissement de tous les élèves en explorant son fonctionnement direct.

Partie II - Enquête et résultats de la recherche

I- Problématique et Hypothèses de recherche

Le cadre de recherche nous amène donc à nous questionner sur la place de l'internat dans l'amélioration de la qualité de vie à l'école et notamment vis-à-vis du public interne d'aujourd'hui en nous interrogeant sur son fonctionnement et ses possibles ressorts pour participer à l'épanouissement de tous et de chacun.

Ainsi, la problématique revient à se demander **jusqu'où l'internat répond-il à un impératif de qualité de vie contribuant à un climat scolaire propice à la réussite de tous les élèves ?**

Les hypothèses sont le fruit d'une réflexion aboutie suivant le fil de la recherche théorique menée lors de la première partie. J'ai choisi ici de proposer trois hypothèses autour de l'organisation de l'internat et de ses représentants, leur rôle et la façon dont ils sont mis en place au quotidien pour tenter de comprendre en quoi ils répondaient à cet impératif de qualité de vie.

Hypothèse 1 : *La mise en place des délégués d'internat permet de développer la participation, la prise de décision et les initiatives des élèves. De cette manière, les actions impulsées vont prendre en compte les besoins de tous les élèves et ainsi répondre à leurs attentes. Les élèves vont donc développer des compétences citoyennes qui permettront un meilleur vivre-ensemble et impactera positivement le climat scolaire de l'établissement.*

Hypothèse 2 : *Le foyer des internes et les différentes activités proposées en interne et en externe à l'internat participent à la cohésion de groupe et au sentiment d'appartenance à l'internat. Les élèves accroissent ainsi leurs relations sociales entre pairs et avec les AED, développant le vivre ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté en faveur du bien-être de ces derniers, contribuant à l'amélioration du climat scolaire au sein de l'internat.*

Hypothèse 3 : *L'emploi du temps proposé aux internes et notamment au niveau de l'heure d'étude permet de participer à leur réussite scolaire. En effet, les études obligatoires du soir permettent aux élèves d'évoluer dans un environnement physique favorable au travail personnel, ces derniers obtiennent de meilleurs résultats scolaires et développent des compétences communes et une meilleure*

connaissance d'eux-mêmes. Être capable de travailler en groupe, de collaborer avec des pairs ou de demander de l'aide aux AED quand ils en ressentent le besoin, favorise un climat de confiance, un sentiment d'appartenance à l'internat et à l'établissement, qui améliore la qualité de vie des élèves et le climat scolaire.

II - Méthodologie de l'enquête

Afin de vérifier ou d'invalider ces hypothèses, j'ai choisi de réaliser plusieurs entretiens avec des CPE et des AED et de faire passer un questionnaire à des internes et un plus spécifique à des délégués d'internat. De cette manière, je tente de déterminer si les délégués d'internat impactent sur le climat scolaire en permettant un meilleur vivre ensemble. Je tente également de vérifier si les heures d'étude à l'internat favorisent leurs résultats scolaires et développent leur sentiment d'appartenance. Enfin, je tente de constater si les activités proposées accroissent le vivre ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté.

Les sujets d'enquêtes sont deux CPE et deux AED de deux lycées de Nantes. Un questionnaire sera également remis à différents élèves de ces deux établissements. Pour déterminer les propos validants ou invalidants de mes hypothèses, il m'a semblé important de confronter deux types d'établissements différents. Le public accueilli différant d'un type d'établissement à l'autre, le ressenti des élèves et la politique éducative mise en place pourrait nous apporter des informations sur la gestion de l'internat et la qualité de vie, en fonction de l'établissement. J'ai choisi d'interviewer deux CPE, un dans chaque établissement car je pars du principe que la politique éducative mise en place et pilotée par le CPE joue sur la qualité de vie de l'EPL. De ce fait, je prendrai appui sur les projets de vie scolaire des différents établissements afin de comprendre l'articulation et la réflexion autour de l'internat dans les politiques éducatives mises en place par les CPE. Ainsi, chaque CPE peut nous expliquer les choix d'organisation de l'internat au regard de son établissement et du projet de vie scolaire de ce dernier. Un CPE par établissement me semblait suffisant car je cherche surtout dans ce mémoire à comparer deux types d'établissement (un lycée professionnel et un lycée polyvalent) et non pas à comparer les avis et positions de différents CPE d'un même établissement. J'ai

choisi également d'interviewer un AED de chaque établissement pour les mêmes raisons, car leurs missions diffèrent possiblement d'un établissement à l'autre. Aussi, il paraît primordial de s'intéresser à leur rôle précis au niveau de l'internat ainsi qu'à leur ressenti sur la qualité de vie des élèves, étant au plus près de ces derniers et vivant l'organisation au quotidien. J'ai également décidé de poser quelques questions précises aux délégués d'internat pour comprendre ce qu'ils mettent en place ou non au sein de leur lieu de vie, ce qu'ils comprennent de leurs missions spécifiques et de ce que cela implique, et de m'appuyer sur leur rôle de représentant pour avoir une analyse globale du ressenti des élèves. Enfin, rappelant que la qualité de vie perçue par les élèves eux-mêmes est le principal indicateur pour estimer sa prise en compte, le questionnaire distribué à un grand nombre d'internes permet de recenser l'avis de tous et de faire ainsi émerger les problématiques et les points forts de la qualité de vie à l'internat.

Le premier établissement est un lycée professionnel. Il compte cette année 120 internes, ce qui est près d'une vingtaine de plus que ces dernières années. Dans ce lycée j'interviewe une CPE et un AED. Suzanne, la CPE, est arrivée dans cet établissement il y a 5 ans. Arnold, y est assistant d'éducation pour sa deuxième année et effectue une nuit à l'internat chaque semaine avec les élèves de première professionnelle et de terminale CAP.

Le second établissement est un lycée polyvalent qui compte 150 internes. J'interroge ici également un CPE, Marc qui y travaille depuis sept ans, et un AED, Gaspard, qui effectue deux nuits d'internat par semaine depuis deux ans avec des élèves de tous les niveaux et de toutes les classes.

Pour les interviews que je réalise auprès des CPE et des AED, j'ai décidé d'utiliser les entretiens semi-directifs pour récupérer des informations permettant de comprendre comment est pensée et vécue l'organisation de l'internat pour répondre à cet objectif de qualité de vie. Ce type d'entretien semble donc ici pertinent pour prendre en compte l'avis de ces différents personnels de façon plus précise. Proposant un discours par thème, il permet également à l'interviewer d'en définir l'ordre. L'entretien semi-directif permet également "d'obtenir des informations de bonne qualité, orienté vers le but poursuivi" (De Ketele et Roegiers, 1996, cité par Imbert, p.24), ce qui sera pertinent dans la mesure où nous souhaitons nous arrêter

sur les questions de l'organisation globale mais également plus précisément sur les questions de l'heure d'étude et des animations proposées. Ce processus adapté aux travaux de recherche en éducation (Boutin 1997, cité par Imbert, p.25), donne une vision globale de l'objet d'étude et privilégie une logique compréhensive au sens de l'acquisition de la compréhension du phénomène, de manière progressive et récursive. De cette façon, comme l'exprime Imbert, l'entretien permet la formulation de nouvelles questions ou la reformulation d'anciennes au cours de l'interview. Ce type d'entretien implique d'analyser les entretiens en les recoupant en fonction des thèmes, après analyse différenciée de chaque interview. Nous pourrions donc analyser la récurrence de certaines informations dans chaque entretien, mais également pointer les éléments qui ne seront proposés que dans un entretien avec un seul sujet (Bardin, 2013).

Pour ce qui est des internes, j'ai choisi d'utiliser un questionnaire à remettre à 20 élèves par lycée participant à l'enquête, avec 4 questions en plus pour les délégués d'internat (2 délégués par établissement). Il y a donc 2 délégués d'internat et 18 élèves (en respectant au maximum la parité) par établissement qui répondent au questionnaire. Je me suis arrêtée à 20 car je souhaite questionner uniquement les élèves de terminale, ayant connu l'internat avant la crise sanitaire actuelle afin de moins biaiser leurs représentations. Comme il n'y a que 10 filles internes en terminale au lycée professionnel où j'ai mené l'enquête, je ne pouvais pas questionner plus de 20 élèves. Les questionnaires permettent de recenser un grand nombre de réponses pour un maximum de participants. Il convient très bien aux élèves pour avoir une vision globale de leur ressenti direct en prenant en compte un nombre important de points de vue. Avec ce questionnaire, j'ai également demandé aux élèves d'évaluer leur ressenti et d'expliquer ce qui les rend heureux et leur déplaît dans leur internat. De cette façon, j'obtiens une échelle de bien-être plus globale, ce qui peut me permettre de nuancer également les réponses obtenues aux questions plus précises, correspondant à mes hypothèses.

Enfin, nous chercherons à partir des résultats obtenus à les interpréter par rapport à notre cadre théorique. Nous évoquerons également d'autres sources afin de répondre de la façon la plus juste possible à notre problématique. Nous nous servirons des réponses apportées par les élèves, les CPE et le AED pour valider ou invalider nos hypothèses et également se questionner sur de nouvelles. Lors des

entretiens et des passations de questionnaires, j'ai fondé mes interrogations autour de trois axes.

Axe 1 : La place des délégués d'internat dans le développement des compétences citoyennes et du vivre-ensemble.

Avec le questionnaire distribué aux délégués d'internats, j'ai cherché à comprendre la façon dont ils définissent leur rôle et ce qu'ils en pensaient. J'ai également questionné l'usage qu'ils faisaient de leur rôle et le sentiment que cela dégagait chez eux. Enfin je leur ai demandé ce qu'ils aimeraient pouvoir développer ou proposer au sein de l'internat grâce à leur statut. Avec ces questions, j'espérais pouvoir évaluer l'investissement de ces élèves et juger ce qu'engendrent ces missions particulières pour eux. J'ai également demandé aux CPE comment était mise en place l'élection, ce qu'ils avaient pu mettre en place avec ces derniers et la plus-value apportée par leur investissement ou non. Dernièrement, j'ai questionné le reste des internes sur leurs ressentis sur les délégués d'internat. De cette façon, leurs rôles et missions ont pu être interrogés de plusieurs façons en englobant le discernement de tous les acteurs.

Axe 2 : Les activités à l'internat

Pour ce deuxième axe, j'ai cherché à comprendre comment était pensée l'organisation d'activités et du foyer des internes en questionnant les CPE sur leurs choix. Pour cela, je leur ai demandé précisément quelles étaient les activités qu'ils avaient pu proposer cette année et de m'en expliquer l'organisation et je leur ai également demandé de me préciser ce qu'il y avait dans le foyer des internes / salle commune pour un des établissements. J'ai également interrogé les AED sur la façon dont ils vivaient ces organisations de façon quotidienne et ce qu'ils en pensaient. Enfin, j'ai questionné les élèves sur leur ressenti à ce sujet, je leur ai demandé s'ils estimaient bénéficier d'assez d'activités, ce qu'ils en pensaient et également comment ils investissaient le foyer. De cette façon, j'espérais pouvoir cerner si ces actions contribuent à l'accroissement des relations sociales entre pairs et avec les AED. J'ai cherché à établir si ces activités telles qu'elles étaient proposées, permettaient aux élèves d'améliorer le climat scolaire au sein de l'internat en développant notamment le vivre ensemble.

Axe 3 : L'organisation des heures d'étude du soir

Enfin, il s'agissait dans cet axe de déterminer en quoi l'organisation de ces heures d'études pouvait jouer sur la réussite scolaire des élèves et favoriser un sentiment d'appartenance à l'établissement. Je me suis penchée sur l'organisation telle qu'elle était proposée par les CPE ainsi que les motivations de ces choix. Ainsi, j'ai pu leur demander si pour eux l'internat favorise la réussite scolaire des élèves. J'ai également demandé aux AED ce qu'ils en pensaient, ce qu'elle apporte selon eux aux élèves et de quelles façons ils le vivaient. Puis, j'ai questionné les élèves sur leur usage de cette heure d'étude, savoir s'ils l'investissaient, s'ils l'appréciaient et ce qu'ils pouvaient en retirer ainsi que sur leur sentiment de réussite scolaire grâce à cela.

III - Exploitation des entretiens

Pour rappeler le contexte, afin de répondre à mes hypothèses, j'ai mené quatre entretiens avec deux CPE et deux AED dans deux établissements disposant d'un internat, un lycée professionnel et un lycée polyvalent. J'ai interrogé un CPE et un AED dans chaque établissement et j'ai parallèlement à ça proposé un questionnaire à remettre à 19 internes de terminale dans chaque établissement en respectant au maximum la parité. A l'issue de cette enquête et prenons en compte le profil de chaque acteur interrogé, la place de la parole de l'élève et le contexte de chaque établissement, j'ai pu soulever différentes thématiques mises en lumière par ces acteurs. Ces thématiques présentent les résonances et les dissonances dans le discours des adultes et dans le ressenti des élèves :

- Le pilotage de l'internat par les CPE
- Election, rôle et visibilité des délégués d'internat
- L'organisation temporelle de l'internat et l'investissement des "temps libres"
- La place du travail personnel de l'élève
- Le développement de l'apprentissage de la citoyenneté
- La qualité de vie globale des élèves internes

III.1 Le pilotage de l'internat par les CPE

Dans un premier temps, j'ai demandé aux CPE comment se répartissent les rôles au niveau du pilotage de l'internat. Ces éléments permettent de comprendre comment est pensé et intégré l'internat dans le pilotage globale de l'établissement et de la politique éducative. J'ai demandé à chaque CPE de me remettre si possible leur projet de vie scolaire afin d'estimer au mieux la place de l'internat au regard de chaque établissement. Au lycée professionnel, Simone, qui y travaille depuis 5 ans, m'a confié ne pas disposer de ce projet qui, selon elle, n'a jamais été rédigé depuis qu'elle travaille ici. Pour ce qui est du lycée polyvalent, Marc, le CPE n'a pas donné suite à ma requête. Pour traiter de cette thématique je me base donc ici uniquement sur les réponses qu'ont pu m'apporter ces deux acteurs lors des entretiens.

III.1.a) Un travail d'équipe

Pour les deux CPE, le pilotage de l'internat est un travail d'équipe qui nécessite l'investissement de tous les CPE de l'établissement. Dans son lycée, Marc travaille avec trois autres CPE, il explique que chacun d'entre eux a une nuit en responsabilité et qu'il "travaille en collaboration pour prendre des décisions". Il précise cependant qu'en cas de désaccord, la décision finale revient toujours au chef d'établissement. De son côté, Simone est responsable d'une nuit d'internat tout comme sa collègue (elles sont deux CPE dans l'établissement), les deux autres nuits sont assurées par le chef d'établissement et la gestionnaire. Ici aussi, elle assure "on est toutes les deux en charge égale, on gère toutes les deux de la même manière" et précise qu'il n'y a pas de répartition par dortoirs même si ayant chacune des classes de références, elles seront plus à même de recevoir les élèves qu'elles connaissent si besoin est.

III.1.b) Avec une division des tâches individuelle

Malgré les responsabilités communes de la part de ces CPE, chacun fait par des tâches qui lui sont plus proprement attribuées. Simone explique qu'elle s'occupe de l'organisation des éventuelles sorties et projets au sein de l'internat. Marc précise qu'il est "coordo éducatif de l'internat" il ajoute "j'ai la responsabilité de coordination, de préparation des feuilles d'appel donc je travaille en lien avec des assistants d'éducation". Il explique qu'il prépare les semaines à l'avance et qu'il diffuse

également une “info internat” chaque semaine à l’ensemble des collaborateurs. Il prépare enfin les soirées du mercredi dites “soirées loisirs” et pilote les élections de délégués d’internat. En tenant un calendrier annuel des activités proposées, Marc peut varier ces dernières à sa guise sans avoir besoin de réunir chaque CPE dès qu’une nouvelle activité est proposée.

Ces résultats mettent en lumière la nécessaire collaboration au sein du service vie scolaire pour piloter l’internat. Chaque acteur s’investissant et disposant des mêmes droits de décisions et de propositions les uns les autres. Cependant, nous remarquons également que des tâches personnelles leur sont conférées afin de fluidifier le pilotage. De cette façon, chaque acteur semble ici trouver pleinement sa place au sein du service, permettant liberté éducative sans effacer ou concourir au travail des autres CPE de l’équipe.

III.2 Election, rôle et visibilité des délégués d’internat

Les délégués d’internat sont des acteurs utiles et mobilisables pour penser la qualité de vie des internes. Leur intégration dans les différentes décisions les concernant et leur visibilité par les élèves notamment, permet de faire le lien entre les élèves et le personnel de l’établissement. Lors de mes entretiens, j’ai demandé aux CPE d’expliquer comment étaient sollicités ces élèves par les adultes eux-mêmes. J’ai également demandé aux internes à travers mon questionnaire ce qu’ils pensaient de ce rôle (étant eux-mêmes délégués ou non).

III.2.a) Une élection pensée différemment

Au lycée professionnel, il y a quatre délégués d’internat. Il ne semble pas y avoir de mise en place particulière lors de l’élection car Simone (CPE) explique simplement qu’ils sont “élus en début d’année au même titre que les délégués de classe” contrairement au lycée polyvalent où Marc (CPE) explique que cette dernière constitue un temps fort qui mobilise une soirée entière. Pour lui, c’est une façon de s’entraîner au vote démocratique en faisant une “élection version réelle”. Cette réflexion se confirme dans les travaux de A. Keating⁶ en 2015 qui explique que “les

⁶ Citation traduite de l’anglais : we found that schoolbased political activities can indeed have a positive and independent effect on electoral and expressive political engagement among young people in England. p. 16.

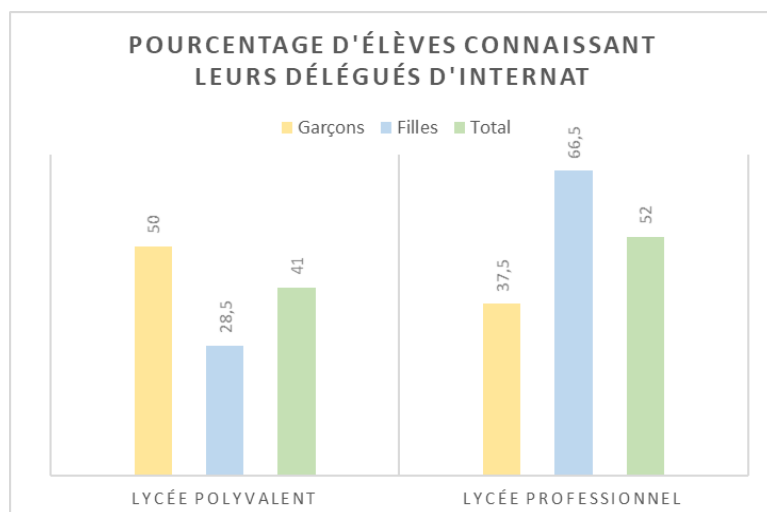
activités politiques à l'école peuvent effectivement avoir un effet positif et indépendant sur l'engagement politique électoral et expressif chez les jeunes". Au lycée polyvalent il y a donc deux déléguées d'internat "sérieuses et investies" qui sont élues par les autres élèves, mais il y a également sept représentants de dortoirs en plus. Ces représentants sont élus par tirage au sort, Marc (CPE) estimant qu'ils "sont tous compétents". Questionnant certains de ces délégués directement (les deux déléguées du lycée polyvalent et deux des quatre délégués du lycée professionnel), j'ai pu remarquer que leur motivation différait dans les deux établissements. En effet, les délégués d'internat au lycée professionnel se sont "proposés car personne d'autre ne voulait" alors qu'au lycée polyvalent, les deux déléguées se sont présentées pour "représenter les autres élèves" et "aider les élèves à se sentir mieux".

III.2.b) Rôle et investissement des délégués

Les deux CPE expliquent faire appel aux délégués pour organiser les différents événements de l'internat. Simone précise cependant qu'il s'agit du fonctionnement "en temps normal" et que "rien n'est mis en place avec eux cette année" en raison des conditions sanitaires qui raréfient les sorties ou temps forts de l'internat. Marc, développe de son côté qu'il propose une réunion "une fois par mois avec le bureau", cette instance comprenant les deux déléguées ainsi que les sept représentants de dortoir. Ces réunions permettent de préparer les temps forts de l'internat : "on travaille en amont sur une préparation d'un moment festif". Lors de ces réunions, chacun peut proposer des projets et donner son avis sur le budget de l'internat. Pour ce qui est de l'investissement, chaque CPE semble pouvoir s'appuyer sur les délégués en cas de besoin. Marc insiste sur le fait que les déléguées sont "sérieuses et investies" et qu'elles ont déjà permis cette année l'installation d'imprimantes à l'internat, demande toujours refusée jusque-là les années passées. Simone explique également que les délégués sont très investis, pour elle cela vient en partie du fait que leurs missions (intermédiaire entre les élèves et les adultes et formulation de demandes diverses) leur sont rappelées à la prise de poste, "on leur dit qu'on compte sur eux pour être les intermédiaires entre les élèves internes et nous même, souvent ils prennent leur rôle à coeur".

Au lycée polyvalent, Marc (CPE) valorise l'implication des élèves et rend leur rôle important et perceptif. Au lycée professionnel, il n'y a pas eu de réelle élection et les élèves ne sont pas sollicités (cette année en tout cas). Cette organisation fait écho avec l'étude de C. Chauvigné en 2014. Elle explique que ces offres citoyennes peuvent être contestées et notamment en ce qui concerne le caractère informatif des instances où les élèves ne sont pas réellement représentatifs. Au lycée professionnel, il n'y a même pas d'instance pour prendre en compte la parole des élèves délégués d'internat. C'est peut être également pour cela que les élèves n'avaient pas envie de se présenter, sachant d'avance qu'ils n'auraient pas de réel rôle à jouer. Au lycée polyvalent, il y a une réunion par mois qui amène de réelles décisions où leur parole est prise en compte. Ces éléments permettent de motiver les élèves délégués à agir et prendre leur rôle à cœur selon C. Chauvigné. Cette réunion rappelle le conseil de vie lycéenne de par sa mise en place et permet donc aux élèves "d'établir des valeurs partagées, de respect, d'égalité, de fraternité sans se sentir jugés ni dictés dans leurs conduites" (C. Chauvigné, 2014, p9).

III.2.c) Visibilité et sollicitation par les pairs



En prenant les dix-sept élèves de chaque établissement non délégués ayant répondu au questionnaire, nous pouvons voir à l'aide ce graphique que seuls 41% des terminales interrogés connaissent leurs délégués au lycée polyvalent, et 52% au lycée professionnel. Ce résultat contraste les mises en place effectives des élections telle qu'elles sont pensées dans ces deux

établissements. En effet, malgré une élection non formalisée et l'absence de réunions mensuelles, les élèves du lycée professionnel semblent mieux connaître leurs délégués que ceux du lycée polyvalent. Le questionnaire remonte également qu'aucun interne du lycée polyvalent interrogé n'a sollicité ses délégués cette année, et seuls deux internes du lycée professionnel l'ont fait. Du point de vue des élèves,

les délégués d'internat servent à les représenter, transmettre les informations, rétablir les règles, régler les problèmes et proposer des projets.

A travers cette thématique, nous pouvons remarquer que chaque CPE investit de façon différente les délégués d'internat. Ces derniers, peu sollicités par les élèves directement ont toute leur place dans les décisions les concernant et en ce qui s'agit de représenter les autres internes de l'établissement.

III. 3 L'organisation temporelle de l'internat pour l'investissement des "temps libres"

L'organisation temporelle à l'internat permet d'apporter un éclairage sur les priorités définies à l'internat. Lors de mes entretiens, j'ai demandé aux AED de chaque établissement d'exposer une soirée type à l'internat mais également de me dire ce qu'ils en pensent. En étant au plus près des élèves, ils sont à même d'exposer l'impact qu'ils en ressentent de la part des élèves. De la même façon je les ai questionnés, tout comme les CPE, sur les différentes activités proposées à l'internat. Enfin, ces mêmes thématiques ont été mises en avant par les élèves dans le questionnaire que je leur ai transmis.

III.3.a) Une différente réflexion autour des temps libres à l'internat

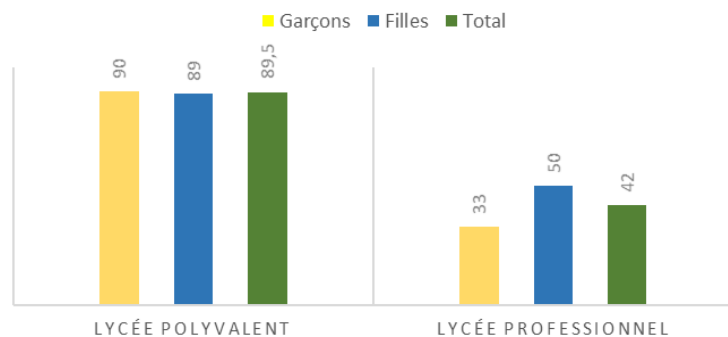
Dans le lycée professionnel, Arnold (AED) m'explique que les élèves disposent d'une heure et demie de temps libre chaque soir après l'étude de 20h15 à 21h45, temps durant lequel les élèves peuvent faire du sport avec un AED, rester dans leur chambre ou aller en salle commune (appelé foyer des internes dans cet établissement). Pour lui cette organisation est plutôt bien pensée, "ça les met dans un certain rythme" et il ajoute "on leur donne un cadre avec des horaires qui sont nécessaires pour que tout le monde puisse y trouver son compte". Au lycée polyvalent, Gaspard (AED) explique qu'une demi-heure seulement est prévue pour le temps libre des élèves chaque soir hormis le mercredi qui est la "soirée loisir". Il pense qu'une demi-heure "c'est assez court", les élèves n'ont pas le temps de profiter de la salle commune, "même si le mercredi compense bien". Pour ces deux AED, le temps libre des internes semble primordial pour participer à leur bien-être.

III.3.b) Fréquentation de la salle commune et pilotage des activités proposées

Simone, CPE au lycée professionnel explique que la salle commune, foyer des internes, dispose de différents jeux (de société, billard, baby-foot) et d'une salle télé. Cette salle est peu investie pour les élèves est cela est dû en partie au fait qu'à cause de la Covid "les élèves ont appris à rester dans leur chambre", elle explique "les élèves, de plus en plus je pense qu'il faut les solliciter". Pour Arnold (AED), cette salle reste fréquentée mais uniquement "par les habitués" qui s'y retrouvent pour discuter ou jouer au baby-foot. Questionnant les élèves directement, ils estiment toutefois à la majorité qu'il y a une "bonne ambiance" au foyer. Au lycée polyvalent, on retrouve ce même principe de salle commune comportant les mêmes divertissements que dans le premier établissement. Malgré cette ressemblance, Gaspard (AED) précise lui que cette salle est "bien fréquentée" dans son établissement.

Pour ce qui est des activités extérieures proposées, Simone (CPE) explique que la Covid a empêché plusieurs sorties et qu'il n'y a pour l'instant cette année pas eu de sortie spécifique proposée hormis une pour aller voir un match de volley. Elle précise cependant qu'avant la Covid, elle proposait des activités diverses telles que cinéma, théâtre ou encore patinoire de Noël. Pour Arnold (AED), il n'y a pas assez d'activités pour satisfaire les élèves, alors qu'ils semblent être "très volontaires à sortir". Par rapport à l'année passée il ajoute "je crois qu'il y avait légèrement plus de choses qui étaient proposées, mais pas suffisamment à mon goût". Marc (CPE) a de son côté une organisation différente au lycée polyvalent s'agissant de sorties extérieures. Il organise chaque mercredi soir une "soirée des loisirs". Pour cela, il travaille avec la maison des lycéens et deux AED au "profil plus animateur" pour organiser les temps forts de ces mercredis. Ainsi, beaucoup d'activités sont proposées malgré la Covid (qui détermine toutefois les jauges en terme de nombre d'élèves) comme par exemple : "bowling, kin-ball, escape game". Quand il ne propose pas de sortie extérieure, il organise des soirées jeux de société géantes ou fait intervenir des associations à l'internat pour débattre autour de sujets tel que la discrimination par exemple. Gaspard (AED) estime que le nombre d'activités est suffisant et que les élèves sont volontaires, il ajoute "globalement, ça reste sympa et y a pas grand chose à redire la dessus je pense".

POURCENTAGE D'ÉLÈVES ESTIMANT BÉNÉFICIER D'UN NOMBRE SUFFISANT D'ACTIVITÉS À L'INTERNAT



En demandant directement aux principaux intéressés, nous pouvons aller dans le sens des AED de chaque établissement. Au lycée polyvalent en effet, 89,5% des élèves interrogés estiment bénéficier d'assez d'activités contre seulement 42% au lycée professionnel. De plus,

les internes du lycée professionnel ayant répondu oui, ont tous précisé qu'ils ne parlaient ici uniquement des activités intérieures à l'internat. Le fossé se creuse donc d'autant plus pour les activités extérieures. Au lycée polyvalent, certains élèves expriment cependant que les élèves ne sont pas assez interrogés directement en ce qui concerne le choix des activités.

Pour terminer sur cette thématique, on voit donc bien ici que les efforts fournis par les CPE pour proposer des activités variées et permettre aux élèves de sortir de l'internat sont très remarqués par ces derniers. Au lycée polyvalent, la plupart semble bien s'y retrouver entre la salle commune et les activités du mercredi, par contre au lycée professionnel, les internes semblent peu divertis, la salle commune étant peu investie et le nombre d'activités ou de sorties demeure trop pauvre pour eux.

III.4 La place du travail personnel de l'élève

Donner aux élèves la possibilité d'investir leur travail personnel à l'internat est une priorité. Les internes doivent pouvoir faire leurs devoirs et réviser convenablement pour contribuer à leur réussite éducative. Pour questionner cette thématique, j'ai demandé aux AED et aux CPE de développer cette organisation et d'estimer ce qu'elle apporte aux élèves. J'ai également demandé aux CPE ce qu'ils pensaient de la place de l'internat dans la réussite éducative des élèves. En prenant toujours en

compte la place de la parole de l'élève directement, j'ai également adressé des questions sur ce thème aux internes.

III.4.a) Organisation de l'heure d'étude

Au lycée professionnel, les élèves disposent de 45 minutes d'étude chaque soir en chambre de 19h30 à 20h15. Simone, la CPE précise cependant qu'elle est consciente que chaque élève ne dispose pas d'un bureau personnel dans sa chambre. Pendant ce temps, il explique que "c'est un temps où on ne doit pas les entendre, où ils ne doivent pas quitter leur chambre et sont supposés travailler". Elle explique également qu'il y a deux ans une étude au self était appliquée après le repas (un dortoir par soir) et surveillée par un AED mais cela s'est arrêté car les élèves n'ont plus fait la demande « ils se sentaient moins libre ». Pour Arnold, l'AED, l'assiduité des élèves n'est pas la même dans tous les dortoirs (ils prennent les téléphones dans deux dortoirs) et ce temps devrait "sans doute être plus cadré". Il ajoute cependant qu'en bac professionnel, l'étude est plus compliquée à mettre en place car les internes n'ont souvent pas beaucoup de devoirs mais qu'elle "apporte un temps de travail que certains n'auraient pas à la maison" et qu'elle "permet de calmer les élèves" après le repas. Simone (CPE) rebondit également sur ce point "on a des élèves de CAP de bac qui n'ont pas beaucoup de travail, qu'il est difficile de mettre au travail". Au lycée polyvalent, Marc (CPE) explique que l'étude, qui se fait également en chambre, dure une heure et demie chaque soir (sauf le mercredi où elle n'a pas lieu pour laisser place à la soirée des loisirs). Il propose également aux élèves une heure d'étude "libre" de 18h à 19h en salle surveillée. Gaspard (AED) juge que l'heure d'étude "les force à travailler et à réviser, elle donne un temps de travail significatif sur la semaine". Gaspard et Arnold, les deux AED, disent tous les deux être peu sollicités mais estiment que ce temps permet aux élèves de s'autonomiser. Arnold explique "on les laisse en autonomie mais leur fait comprendre qu'on est là s'ils ont besoin d'aide" et Gaspard estime que cette heure leur "apporte la gestion du temps et l'autonomie".

Par rapport au temps de travail personnel, Thibert en 2016 nous informe qu'en moyenne "un élève de lycée passe plus de 7 heures par semaine à faire ses devoirs" (p.3). Il nuance toutefois, comme nous l'ont exprimé les CPE et AED lors de l'enquête, en expliquant qu'il existe de nombreuses disparités et notamment, en ce qui nous concerne, en fonction du type d'établissement (lycée polyvalent ou

professionnel). Cependant l'étude de Thibert soulève ici que les internes du lycée professionnel ne disposent pas de ce temps hebdomadaire pour leur travail personnel à l'internat.



Inutile Stricte
Long
Bien
Tard

Nuage de mots de ce que pensent les élèves de leur heure d'étude
Lycée Polyvalent



Inutile
Stricte Bruyant
Bien
Désorganisée

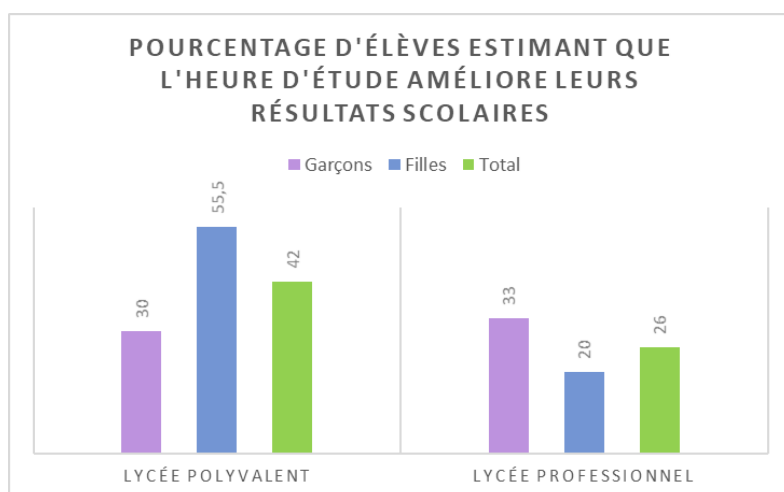
Nuage de mots de ce que pensent les élèves de leur heure d'étude
Lycée Professionnel

Toujours en interrogeant directement les élèves, on constate que dans les deux établissements, le mot qui ressort le plus est "bien" mais on constate également que tous les autres mots cités sont péjoratifs. Dans les remarques apportées par ces derniers, on relève que beaucoup d'élèves remettent en question le caractère obligatoire de l'heure d'étude, estimant être assez matures et autonomes pour travailler sans contrainte, quand ils le souhaitent. D'autres disent cependant que ce temps est motivant pour se mettre au travail. Dans chaque établissement, un nombre important d'élèves souhaitent pouvoir réaliser cette étude en salle. Oller (2014) rebondit sur cette autonomie laissée aux élèves en ce qui concerne l'heure d'étude et estime que les élèves s'autonomisent à travers cette heure dans la gestion de leurs devoirs en fonction du rythme qu'impose l'internat. Cette heure d'étude imposée au lycée permet également de supprimer des tentations extérieures (jeux vidéos, sorties entre amis) pour focaliser les élèves sur leur métier d'élève. Ils organisent ce temps comme ils l'entendent, et en ce sens il sont autonomes, mais c'est tout de même ce rythme à l'internat qui leur permet cette réflexion.

III.4.b) Participation de l'internat à la réussite éducative des élèves

Pour Simone (CPE), l'internat participe effectivement à la réussite éducative des élèves mais pour elle, cela vient du fait qu'en Bac Professionnel les internes sont ici car ils ont choisi leur filière et se donnent ainsi les moyens de réussir, " les élèves qui ont un projet sont ceux qui travaillent mieux". De son côté, Marc (CPE) explique que

l'internat participe à la réussite éducative des élèves mais qu'il ne peut le mesurer. Pour lui, elle permet une "mise au travail facilitée". Les deux CPE précisent lors des entretiens que de façon globale, leurs élèves ont de bons résultats. Simone nuance toutefois le fait que les élèves de CAP "peuvent rester en difficulté" et Marc pense que le public de général et technologique obtient "plutôt de bons résultats". La variation semble donc venir pour ces deux acteurs de la filière de leurs élèves plus que de l'organisation de l'heure d'étude en elle-même.



Quand on questionne les élèves directement, on remarque que les internes du lycée polyvalent estiment, plus que ceux inscrits au lycée professionnel, que l'heure d'étude améliore leurs résultats scolaires. Les filles du lycée polyvalent semblent d'ailleurs s'en saisir plus particulièrement.

En conclusion à cette thématique, nous pouvons observer que chaque acteur semble percevoir les bienfaits de ce temps pour la réussite des élèves. Même si chaque interne ne s'en saisit pas de la même façon, elle leur permet tout de même de gagner en autonomie et de bénéficier d'un temps consacré uniquement à leur travail personnel, ce dont certains ne jouissent pas chez eux.

III.5 Le développement de l'apprentissage de la citoyenneté

L'apprentissage de la citoyenneté, outre au travers des élections et du rôle de représentation des délégués, se vit quotidiennement à l'école et à l'internat. Pour comprendre les enjeux soulevés ici j'ai demandé aux CPE comment ils la faisaient vivre dans leur établissement au travers des différents temps de l'internat.

Simone, CPE du lycée professionnel explique que pour elle, la citoyenneté se vit grâce au cadre inhérent de l'internat. Les règles de vie extrêmement précises permettent le respect des autres et de tous et elle prévoit également des réunions

régulières par dortoir “pour reposer le cadre si nécessaire”. Elle ajoute que les internes “évoluent et sont les premiers à le dire en fin de parcours”. Pour Arnold, qui y est AED, ce cadre participe effectivement à développer cet apprentissage de la citoyenneté, “on leur donne un cadre avec des horaires, qui sont nécessaires pour que tout le monde puisse y trouver son compte”.

Au lycée polyvalent, Marc (CPE) estime que les soirées loisirs permettent également une ouverture culturelle, et ce notamment lors d’interventions d’associations. Elles permettent de développer le vivre ensemble et l’apprentissage de la citoyenneté. Gaspard (AED) de son côté pense qu’il a un rôle à jouer dans la “réussite sociale” des élèves et qu’il les aide à créer des liens avec les autres essentiels pour leur future vie d’adulte. Il ajoute enfin que le lycée dans lequel il travaille est un lycée inclusif (l’internat possède un dortoir pour les élèves porteurs de handicap, encadré par un AESH) où il observe une bonne ambiance entre tous les élèves et qui n’est pas enclin à la discrimination.

Tous ces apprentissages au quotidien participent à la formation du futur citoyen libre, responsable et éclairé et chaque acteur qui y participe semble ici conscient de cet impact et de l’importance de faire vivre la citoyenneté à chaque moment de vie à l’internat.

III.6 La qualité de vie globale des élèves internes

Les conditions de vie à l’internat jouent un rôle primordial dans le ressenti des élèves et de leur bien être. Il s’agit ici d’une qualité de vie plus globale qui peut concerner à la fois les locaux et le respect de l’intimité des élèves. Pour mesurer cette qualité de vie latente, j’ai demandé aux CPE et AED de me dire ce qu’ils en pensaient dans leur internat et j’ai également donné la parole aux élèves dans le questionnaire, qui sont plus à même que personne à exprimer leur ressenti à ce sujet.

III.6.a) Du point de vue des adultes

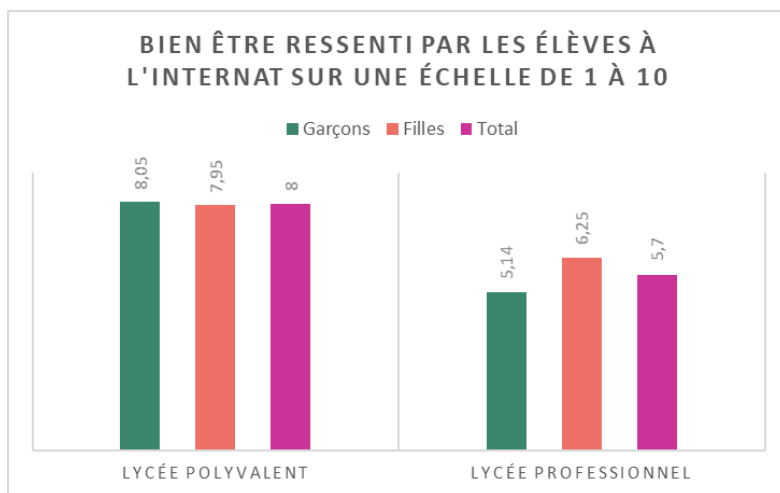
Au lycée professionnel, Simone (CPE) confie que “les conditions de vie à l’internat sont pénibles pour les internes”. L’internat est complètement à rénover : “petits boxes, pas de portes, les murs ne montent pas jusqu’en haut, il y a un problème d’intimité, d’eau froide, de fenêtres cassées et manque de rideaux”. Cependant elle

trouve que les élèves se plaignent peu aux CPE. Arnold (AED) estime également que la qualité de vie est moindre et qu'il n'y a pas d'intimité, « à leur âge, ils ont besoin d'avoir un espace pour eux et là ils l'ont pas ». Il est à noter que conscient de ces conditions dont disposent les élèves, l'internat devrait être entièrement rénové d'ici 2025 selon Simone.

Au lycée polyvalent, Marc (CPE) et Gaspard (AED) estiment au contraire que les élèves profitent de conditions de vie plutôt favorables. Pour Marc l'internat est bien entretenu, ce sont des chambres de trois, fermées ou il n'y a pas trop de promiscuité. Cependant, à l'inverse du lycée professionnel, il explique "la mesure pour nous c'est les plaintes, on en a plein, l'internat est vieillissant comme beaucoup d'internats". Pour Gaspard, les élèves ont "une bonne qualité de vie" et "les chambres sont agréables".

III.6.b Du point de vue des élèves

Pour comparer maintenant l'impression qu'en ont les adultes par rapport au ressenti réel des élèves, j'ai demandé à ces derniers de situer sur une échelle de 1 à 10 comment ils se sentaient à l'internat (1 étant "très mal" ; 10 étant "très bien").



Au lycée polyvalent, on observe que les garçons se sentent aussi bien que les filles et qu'en moyenne, sur une échelle de 1 à 10 les élèves se situent à 8. Au lycée professionnel, les filles se sentent légèrement mieux que les garçons et en moyenne les élèves se situent à 5,7 sur cette échelle. Cette échelle de ressenti globale permet de confirmer

les propos des CPE et AED. Au lycée professionnel, où les locaux semblent moins entretenus et où la promiscuité est plus importante, les élèves se sentent de façon générale moins bien qu'au lycée polyvalent où cette promiscuité est moins présente et l'intimité des élèves plus respectée.

Pour entrer un peu plus dans les détails, j'ai ensuite demandé aux élèves de situer ce qui les rendait heureux à l'internat et ce qui leur déplaisait pour en faire des nuages de mots.



Nuage de mots de ce que les élèves aiment à l'internat
Lycée Polyvalent



Nuage de mots de ce qui déplaît aux élèves à l'internat
Lycée Polyvalent



Nuage de mots de ce que les élèves aiment à l'internat
Lycée Professionnel



Nuage de mots de ce qui déplaît aux élèves à l'internat
Lycée Professionnel

Au lycée polyvalent, les élèves citent plus de choses qu'ils aiment plutôt que de choses qui leur déplaisent, à l'inverse du lycée professionnel. Les élèves des deux établissements n'ont en commun dans ce qui les rend heureux que les amis et les AED qui les encadrent. Pour les élèves du lycée professionnel, le reste dépend des locaux ou de la cuisine, choses pour lesquelles les AED et les CPE ne peuvent agir directement. Au lycée polyvalent, les élèves aiment en plus l'ambiance et l'autonomie qui sont des choses que font vivre les AED et les CPE. En s'arrêtant sur les "amis", Glasman (2012) évoque que cette sociabilité qui leur plaît tant contribue à leur élaboration identitaire. Les élèves évoquent ainsi une ambiance plus chaleureuse où l'on observe beaucoup d'entraide et de convivialité. L'élève est contraint de trouver sa place au sein du groupe et de découvrir ainsi qui il est.

Pour ce qui est de ce qui leur déplaît, les élèves du lycée polyvalent remontent en premier les horaires, qui n'est qu'en dernière place pour le lycée professionnel. Les douches semblent être une difficulté particulière pour les deux établissements. Cependant de manière générale, les élèves du lycée professionnel citent énormément les locaux, ce qui n'est pas du tout ressortie chez les internes du lycée polyvalent. Une fois de plus ici, la place des locaux dans le bien-être des élèves est primordiale.

Nous pouvons ici faire l'hypothèse que le ressenti global des élèves sur l'échelle vu précédemment dépend directement de ces locaux vétustes (un ou plusieurs termes tels que "promiscuité", "chauffage", "bruit" et "locaux" sont revenus quasiment dans chaque questionnaire au lycée professionnel). Les adultes semblent ici avoir totalement conscience de ce qui se joue pour les élèves et de l'impact des conditions de vie qu'on leur propose sur le bien-être ressenti de façon effective.

IV - Résultats et hypothèses

Dans cette dernière partie, il s'agira de reprendre les hypothèses émises au début de cette partie et de tenter de déterminer à travers l'exploitation des résultats si ces hypothèses se confirment ou non. Enfin, j'évoquerai les limites de mon enquête de terrain.

En premier lieu, je me suis intéressé au rôle des délégués d'internat en émettant l'hypothèse que ces derniers permettent d'impulser la participation, la prise de décision et l'initiative des élèves. Cette hypothèse n'est à mon sens pas tout à fait validée. Les délégués d'internat semblent en effet faire preuve d'initiative et être volontaire pour proposer des projets ou solutions dans les deux établissements. Cependant, en ce qui concerne la participation et la prise de décision, nous n'observons pas les mêmes résultats dans les deux établissements. En effet, dans un des lycées interrogés, les délégués d'internats se sont retrouvés "forcés" de se présenter car il n'y avait pas à priori de candidats à l'élection. Toujours dans cet établissement, aucune réunion n'a été pensée avec eux par les CPE ou la direction. Il semble donc ici que dans cet établissement, le rôle de délégué d'internat ne

permet pas d'impulser une certaine participation ou prise de décision de la part des élèves. Dans ce même établissement, les internes délégués ne sont pas capables de définir leurs rôles et missions.

La deuxième hypothèse émise portait sur les activités et le foyer des internes dans la participation à la cohésion de groupe et au sentiment d'appartenance à l'internat pour accroître le sentiment de bien-être. Cette hypothèse est fortement à nuancer à mon sens. Les élèves du lycée polyvalent semblent ressentir un bien être supérieur aux élèves de l'autre établissement mais cela ne semble pas dépendre directement des activités ou de la salle commune. Certes, au lycée polyvalent les élèves estiment pouvoir jouir de plus d'activités et en sont satisfait, mais cela ne ressort pas directement dans les raisons pour lesquelles ils se sentent heureux à l'internat. Toutefois, être avec leurs amis les rend heureux et cela est en partie permis grâce à l'organisation de l'internat qui permet des activités entre amis et de se retrouver ensemble dans les salles communes. L'impact de la cohésion de groupe semble en effet permettre de développer le sentiment de bien être mais ce, dans les deux établissements, peu importe les activités proposées. Il semble donc ici être plus une question de vie en communauté de façon globale.

Enfin, ma dernière hypothèse portait sur l'heure d'étude obligatoire en estimant qu'elle impacte sur la réussite scolaire des élèves internes. Cette hypothèse est encore une fois à nuancer. Certains élèves semblent en effet se saisir de cette heure pour investir leur travail personnel, et c'est pour cette raison qu'elle est pensée et mise en place par les CPE et les AED. Cependant pour eux, la réussite scolaire ne vient pas tout à fait de là. Les élèves qui ont de bons résultats à la base et qui savent travailler continuent simplement dans leur lancée et s'investissent dans leur projet professionnel. Par contre, les élèves qui ne souhaitent pas s'en saisir, qui n'en comprennent pas l'utilité ou qui remettent en question le manque d'autonomie qu'elle oblige, ne s'investissent pas de la même façon. Pour autant, les résultats des élèves semblent convenables tout de même dans les deux établissements peu importe leur engagement en heure d'étude obligatoire. Cette heure ne semble donc pas favoriser un climat de confiance (les AED sont très peu sollicités) ou d'appartenance à l'internat.

Maintenant que j'ai répondu à mes hypothèses, je souhaite émettre des réserves concernant les résultats obtenus qui m'ont ainsi conduit à ces conclusions. Tout d'abord, la prise en compte de la crise sanitaire actuelle et présente depuis deux ans, est primordiale pour resituer mon étude. En effet, que ce soit par rapport aux activités de sorties ou aux heures d'études en chambre par exemple, chaque décision des CPE et des chefs d'établissement a été réfléchi en prenant en compte ce contexte particulier. Il est évident que j'aurai obtenu des résultats différents sur certains aspects si cette crise n'avait pas eu lieu.

Ensuite, pour étoffer mes résultats il aurait été plus intéressant d'avoir au moins un troisième établissement à prendre en compte pour mon enquête. En effet, dans mes résultats, j'oppose souvent assez frontalement les deux établissements qui ont un fonctionnement bien différent. Prendre en compte un troisième internat aurait peut être permis de nuancer certains de mes résultats. De la même, en interrogeant plus d'élèves j'aurais également pu étoffer certaines de mes conclusions. En voulant questionner uniquement les élèves de terminale pour des raisons de crise sanitaire (je ne souhaitais interroger que des élèves ayant connu leur internat avant la crise), j'ai perdu un nombre conséquent de participants.

En ce qui concerne le questionnaire à proprement parler, je me suis rendu compte que le terme de "foyer des internes" a été mal compris par le lycée polyvalent qui appelle cet espace "salle commune". Certains élèves n'ont de ce fait pas compris ce sur quoi je les questionnais, ce qui a sans doute faussé certaines de leurs réponses. Toujours concernant le questionnaire, quelques rares élèves (3 garçons du lycée professionnel) n'ont pas vu qu'il y avait un verso à répondre également. Ainsi, sur la partie "Générale" de la qualité de vie, je n'ai pas le même nombre de participants au lycée polyvalent et professionnel, ce qui a également impacté les nuages de mots de ce qui plait et déplaît aux élèves.

Enfin, j'ai annoncé dans mon enquête que je me servirai du projet de vie scolaire des deux établissements pour réfléchir au pilotage de l'internat par les CPE. N'ayant pas eu accès à ces documents, cette partie a été moins développée que ce que j'avais espéré et je n'ai pas pu tirer les conclusions que je souhaitais.

Conclusion

A travers ce travail de recherche, j'ai tenté de comprendre *jusqu'où l'internat répond-il à un impératif de qualité de vie contribuant à un climat scolaire propice à la réussite de tous les élèves ?*

Pour répondre à cette problématique assez globale sur le fonctionnement de l'internat, je me suis d'abord demandé comment les délégués d'internat, à travers leur rôle de représentants notamment, permettent de développer les compétences citoyennes des élèves, impulsant un meilleur vivre ensemble au sein de l'internat. Je me suis ensuite questionnée sur les lieux communs et les activités proposées à l'internat. En me penchant sur cette thématique, j'ai tenté de comprendre comment se forme la cohésion de groupe et le sentiment d'appartenance, toujours dans un objectif de vivre-ensemble qui contribue à l'amélioration du climat scolaire. Enfin, je me suis axée sur l'heure d'étude du soir obligatoire à l'internat. Je souhaitais comprendre de quelle façon elle contribue à la réussite scolaire des internes et de quelle façon ces derniers s'en saisissent au quotidien.

Pour cela, j'ai interrogé deux établissements. Dans chaque établissement, j'ai essayé de récolter l'avis et le ressenti du plus d'acteurs possible, à savoir : un CPE, un AED et une vingtaine d'élèves de terminale. Les entretiens des CPE et AED m'ont permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces deux internats et les questionnaires des élèves m'ont amené au plus près des ressentis de ces derniers, directement concernés par ce travail de recherche.

A l'issue de cette enquête, il m'est apparu que ces deux établissements avaient un fonctionnement assez différent. Les résultats obtenus sont assez variables d'un établissement sur l'autre. J'ai pu observer que les délégués d'internat ne sont pas toujours sollicités et que leur prise d'initiative ne suffit pas toujours à impulser des projets au sein des internats. Il semble également parfois compliqué d'élire ces représentants. Tout semble finalement dépendre de la façon dont les CPE les impliquent dans les instances et les prises de décisions liées à l'internat. En ce qui concerne les activités et les lieux communs, la crise sanitaire semble avoir largement impacté les résultats, mais de façon plus globale je peux relever que la

vie en communauté joue un rôle important dans le bien-être ressenti par les élèves, et ce, peu importe les activités proposées. Être avec leurs pairs semble presque toujours être bénéfique au climat scolaire de l'internat. Enfin, l'heure d'étude dépend de la façon dont les élèves s'en saisissent uniquement. Ceux qui travaillent peu ne travaillent pas plus sur cette heure d'étude et au contraire ceux qui travaillent plus semblent s'en saisir pour contribuer à leur réussite scolaire.

Pour conclure, la qualité de vie des élèves à l'internat est une réflexion permanente largement portée par le travail du CPE, représentant du chef d'établissement, qui nécessite à mon sens, de donner la parole régulièrement aux élèves pour rester au plus près de leurs besoins quotidiens.

Bibliographie

- Aït-Ali, C. (2016). *L'internat, un dispositif pour un double raccrochage*. Revue Éducation et Formation. (p. 87 à p. 97). ISSN 2032-8184.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris, France : Presses Universitaires de France
- Biget, D. et LeNezet, C. (2019). *La chambre d'internat : entre politiques éducatives et appropriations de l'espace habité*. [version en fichier PDF]. Consulté à l'adresse : <http://riethno.org/wp-content/uploads/2020/04/5-Denis-Biget.pdf>
- Bouvier, A. (2007). *Le CPE, moteur de changements organisationnels*. OpenEdition Journal. DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.255>
- Cacouault, Marlaine, et Oeuvarard, Françoise. (2001). *Sociologie de l'éducation*. Paris : La découverte.
- Cadet, J., Causse, L. et Roche, P. (2007). *Les conseillers principaux d'éducation, Un métier en redéfinition permanente*. [version en fichier PDF]. Consulté à l'adresse : <https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/37b58caf6ba9d07d6f4ac3827d2ba697.pdf>
- Chauvigné, Céline. (2014). *La formation de l'élève-citoyen dans les instances lycéennes : quelles finalités ? quels apprentissages ?* Éducation et socialisation [Online], 36 | 2014, Consulté le 20 avril 2022. DOI:<https://doi.org/10.4000/edso.969>
- Circulaire n° 82-482 du 28 octobre 1982 : Rôle et conditions d'exercice de la fonction de conseiller d'éducation et des conseillers principaux d'éducation.
- Circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015 : Missions des conseillers principaux d'éducation.
- Clastres, P. (2005). *L'internat public au XIXe siècle. Question politique ou pédagogique ?*. In: *Lycées, lycéens, lycéennes, deux siècles d'histoire*. Paris : Institut national de recherche pédagogique, 2005. pp. 397-413. (Bibliothèque de l'Histoire de l'Education, 28)
- Dupeyron, J. (2017). *La vie scolaire - Une étude philosophique*. Nancy; France: PUN Edition Universitaires de Lorraine.
- Florin, Agnès, et Guimard, Philippe. (2017). *La qualité de vie à l'école*. Paris.Cnesco.

- George, J. (2003). *De l'internat à la vie scolaire*. Cahiers pédagogiques. Consulté le 21 novembre 2021, à l'adresse :
<https://www.cahiers-pedagogiques.com/de-l-internat-a-la-vie-scolaire/>
- Glasman, D. (2012). *L'internat scolaire - Travail, cadre, construction de soi*. Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.
- Glasman, D. (2014). *L'internat et ses usages, d'hier à aujourd'hui*. OpenEdition Journal. DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.4595>
- Gras, I. et Giraud, O. (2020). *L'autorité du CPE dans la gestion d'équipe de vie scolaire*. (mémoire de maîtrise, Université Nantes, France). Récupéré de Dumas : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02867551/document>
- Grèzes-Rueff, F. et Leduc, J. (2007). *Histoire des élèves en France - De l'Ancien Régime à nos jours*. Paris: Armand Colin.
- Guigue, M. et Boulin, A. (2016). *L'Internat Scolaire: limites et paradoxes d'une institution totale*. DOI : <https://doi.org/10.1590/2175-623661105>
- Imbert, G. (2010). *L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie*. Dans Recherche en soins infirmiers 2010/3 (N° 102), pages 23 à 34. Consulté le 10 janvier 2022 à l'adresse :
<https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm>
- Joly-Rissoan, O. et Glasman, D. (2014). *Dispositions individuelles et effets de l'internat scolaire*. OpenEdition Journal. Consulté le 14 novembre 2021, à l'adresse
https://journals.openedition.org/rfp/4597#xd_co_f=MzhiNzM3ZjctNzBmNi00ZTk0LTgzNTYtOTMxYWI2M2MwNWY3%7E
- Keating, A. et Janmaat, J. (2015). *Education Through Citizenship at School: Do School Activities Have a Lasting Impact on Youth Political Engagement?* Parliamentary Affairs. Consulté le 02 Mai 2022. DOI : 10.1093/pa/gsv017
- Lelièvre, C. (1990). *Histoire des institutions scolaires (1789-1989)*. Paris: Nathan.
- Mazalto, M. (2017). *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite*. Paris : L'Harmattan.
- Merle, P. (2017). *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : La découverte.
- Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (2002). *L'internat scolaire public : les leçons du terrain. Bilan d'une première approche*. [version en fichier PDF] Consulté à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/l-internat-scolaire-public-les-lecons-du-terrain-bilan-d-une-premiere-approche-7865>

- Nal, E. (2015). *Les hétérotopies, enjeux et rôles des espaces autres pour l'éducation et la formation*. OpenEdition Journal. DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.2446>
- Oller, A. (2014). *Interrogations sur la construction de l'autonomie de l'élève à l'internat*. OpenEdition Journal. DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.4598>
- Prost, A. (1968). *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*. Paris : Armand Colin.
- Prost, A. (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, tome IV "L'école et la famille dans une société en mutation (1930- 1980)"*. Paris : Nouvelle Librairie de France
- Thibert, R. (2016). *Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève*. Dossier de veille de l'IFE. [version en fichier PDF] Consulté à l'adresse : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>
- Veltcheff, C. (2015). *Pour un climat scolaire positif*. Poitiers, France: Réseau Canopé.

ANNEXES

1 – Entretien CPE Simone - Lycée Professionnel (18 min)

Est-ce que vous pouvez présenter l'établissement ?

Heu le lycée est un lycée... est un lycée des métiers, des métiers du bâtiment donc qui heu.. regroupe tous les métiers quasiment du bâtiment, de la charpente à la menuiserie en passant donc du coup par la maçonnerie et la peinture, le métier des plaques heu.. l'assistant d'architecte, économie, travaux publics, gros œuvres heu.. voilà on accueille essentiellement des garçons hein une grosse majorité des garçons puisqu'on ne compte que peine 10% de filles. Heu nous avons un internat de 160 élèves heu et nous accueillons sur cet internat les apprentis du CFA qui sont donc eux en cours toute la semaine sur un autre site. Voilà.. on accueille une population très hétéroclite hein heu.. comme vous pouvez vous en douter, d'élèves qui pour certains heu sont très motivés par leur filière parce qu'ils savent ce qu'ils veulent faire depuis des années et sont.. voilà et sont dans la voie, dans leur voie de prédilection et tout se passe bien pour eux. Et puis heu.. d'un autre côté on accueille aussi des élèves qui arrivent ici par défaut sur le mouvement d'affectation d'octobre, voilà, qui n'ont pas du tout demandé à venir ici et.. du coup pour lesquels le parcours s'avère plus compliqué hein, qui souvent sont en rupture scolaire déjà avant même d'arriver ici donc.. voilà c'est des élèves qui faut accompagner.. et qui nous prennent un peu plus de temps. Nous avons aussi une classe de troisième prépa pro donc une classe qui garde le statut de collégien mais qui sont quand même heu, voilà collégien dans les lycées professionnels.. avec tout ce que cela implique. Heu et puis heu.. puis enfin pour terminer je pense que c'est important d'évoquer tous nos élèves migrants, tous nos allophones, on en a.. on en a beaucoup beaucoup à Michelet. Donc qui sont pris en charge ici notamment par une prof de FLS ici heu qu'on a à plein temps sur, sur l'établissement. Heu des élèves qui souvent eux sont motivés et heu.. trouvent du sens à ce qu'ils font quoi, ce qu'ils veulent c'est heu, passer pour la plupart d'entre eux un CAP, avoir leur diplôme et puis, rentrer très vite.. dans la vie active.

D'accord. Merci. Et donc depuis quand travaillez-vous ici ?

C'est ma cinquième année.

D'accord. Est-ce que vous pouvez me dire comment se répartissent les rôles pour le pilotage de l'internat ?

Alors heu.. on est heu.. on est toutes les deux hein en charge à égale, à part égal en fait de l'internat. Sachant qu'on.. on est du coup en poste deux soirs par semaine hein heu.. jusqu'à 22 heures, toutes les deux. On est d'astreinte une nuit chacune, les deux autres nuits étant... étant du coup.. faites par le proviseur et la gestionnaire.

Au niveau de la responsabilité de de de l'internat, on n'a pas de, on se répartit pas les dortoirs ni les niveaux d'interne. On les gère toutes les deux de la même manière, sachant que, au départ, on se répartit les classes.. au sein même du lycée donc peut-être qu'effectivement on va être plus amenés à suivre les internes des classes qu'on suit.

D'accord. Donc, est-ce qu'il y a des délégués d'internat ?

Oui. Nous avons des délégués qui, d'internat qui sont élus en début d'année au même titre que les délégués de.. classe. Alors après bin forcément on fait pas appel à eux de, de la même manière, mais heu.. on a... la en moyenne hein la c'est quatre, oui quatre délégués d'internat par an.

D'accord. Est-ce qu'il y a des choses qui ont été mises en place avec eux.. cette année ?

Très franchement non. Heu cette année et l'année passée... au vu des conditions sanitaires hein qu'on, qu'on connaît, très honnêtement on a très, très peu fait appel, ces deux dernières années là.

D'accord. Donc la question d'après c'est est-ce qu'ils sont force de proposition.. mais heu..

Alors ils le, ils le sont.. en tant normal.. c'est peut-être une question à suivre mais.. on leur demande quand ils sont élus effectivement, on leur dit qu'on compte sur eux hein pour être les intermédiaires entre le.. entre les élèves internes et nous même, et très très souvent ils prennent leur rôle à cœur hein. Donc si... si y a un souci par exemple au niveau de, du self le soir ou du petit déjeuner, on nous envoie les délégués, ce sont les délégués qui vont être missionnés pour venir voir les CPE.. ou la direction et.. formuler donc les demandes des élèves. Et puis on fait aussi heu.. appel à eux lors des sorties organisés. C'est-à-dire qu'on.. ils sont missionnés à chaque fois pour se déplacer dans leur dortoir et puis heu.. aller du coup heu solliciter les élèves et.. nous faire une liste d'élèves intéressés par la sortie ou l'activité proposée.

D'accord. Donc heu justement par rapport à ça, quelles sont les activités proposées au sein de l'internat ? A l'intérieur ou en extérieur ?

Alors heu.. y a forcément je pense donc heu.. un temps libre proposé chaque soir après le temps d'étude, qu'est assez compliqué mais ça c'est autre chose hein, on a des élèves de CAP de bac qui.. qui n'ont pas beaucoup de travail, qui disent ne pas avoir beaucoup de travail, qu'il est difficile de mettre au travail. Bon, on s'y emploie malgré tout. Sur le.. temps libre, nous avons un foyer qui est ouvert du coup heu.. une heure chaque, chaque soir. Dans ce foyer ils vont avoir accès à la salle télé.. au billard, au baby foot, heu.. nous avons des jeux de société qui sont à disposition qu'ils peuvent demander.. sans problème. On a fait l'an dernier, et à leur demande,

justement à la demande des.. des délégués d'internat, l'achat de.. de jeux d'extérieur, pour, pour les soirées ou il fait un peu plus beau là.. quand le printemps arrive, donc on a acheté des molki, des jeux de palet, de palet breton, et effectivement heu.. le soir la en plus, l'an dernier on les maintenait à l'extérieur le plus longtemps possible... ils aimaient bien jouer au, au palet et au à la pétanque au molki ouais.

D'accord. Et donc par rapport aux activités qui peuvent être proposées en sortie..

Hum hum..et par rapport aux activités de sortie heu.. bah depuis que je suis ici.. très précisément, il nous est arrivé donc.. de leur proposer des sorties cinéma, des sorties théâtre... sportivement parlant ils sont allés à des matchs de... volley, des matchs de foot à la Beaujoire bien sur hein la c'est une forte demande.. pour un lycée de garçons, il faut s'en douter. Nous avons pu aussi, chaque année, jusqu'à il y a deux ans, leur proposer à Noël une sortie, la sortie patinoire de Noël. Nous sommes allés au bowling. J'ai refusé jusqu' ici les.. le laser game, voilà, par expérience les retours de sortie de laser game étaient très compliqués, les élèves étaient en conflit systématiquement donc voilà, ça j'ai arrêté. Voilà sinon heu.. à l'interne et à la demande des, des élèves aussi, je l'ai proposé la première année quand je suis arrivée et c'est les élèves après qui sont heu.. qui ont pris le relais et qui sont venus en faire la demande, chaque année donc depuis heu.. depuis 5 ans la nous proposons une soirée raclette, aux élèves, une vraie soirée raclette (rires).

D'accord. Et donc pour revenir juste par rapport au foyer des internes, est-ce qu'il est heu.. beaucoup utilisé ?

Alors il est heu... j'ai envie de dire ça dépend. Il est heu.. les élèves de plus en plus je pense qu'il faut les solliciter. De plus en plus et on doit pas être heu.. je pense hein, les seuls concernés par (rires) par ce soucis, de plus en plus sont dans leur chambre avec le téléphone. Y a depuis 2 ans forcément des moments où on les a, on leur a carrément demandé hein de rester dans leur chambre, ils pouvaient pas trop circuler.. en raison des conditions et des contraintes sanitaires. Donc pour le coup ils ont vraiment pris le pli la, de, de, de s'installer dans leur chambre, de passer beaucoup de temps dans leur chambre, sur leur portable à jouer heu.. entre eux, ou pas. Mais en tout cas à utiliser de moins en moins le foyer. Mais on s'aperçoit, dès qu'on leur propose des choses, dès qu'on les y amène et qu'on lance une activité heu.. bah qui voilà, qui sont là, qu'ils sont présent et.. qu'ils apprécient le lieu.

D'accord. Pour revenir par rapport à l'étude, comment est mise en place l'heure d'étude au sein de l'internat ?

Alors les élèves font étude en chambre ici, au lycée on a quatre dortoirs et sur l'heure d'étude qui dure à peine une heure d'ailleurs, les élèves sont supposés donc

s'installer.. pas forcément au bureau.. ils n'en ont pas tous un.. mais s'installer donc au bureau ou sur leur lit et puis heu.. voilà éteindre le téléphone pendant 3 quarts d'heure, c'est un temps où on doit pas les entendre où ils doivent pas quitter leur chambre et sont supposés travailler s' ils n'ont pas de travail, prendre un livre ou lire le journal mais voilà c'est heu.. c'est organisé heu de cette façon là. L'an, y a deux ans, donc là encore avant heu.. la période covid, on avait organisé une étude au réfectoire après le repas, c'est-à-dire qu'on gardait un niveau, un niveau de classe heu.. au réfectoire sous surveillance d'un AED qui du coup pouvait les aider, ils étaient installés, il circulait dans le réfectoire et il pouvait ainsi les aider à faire leur travail à leur demande. Donc ce dispositif la concernait les élèves de première année de CAP et de seconde Bac Pro, voilà. Pour les autres on avait maintenu.. l'heure d'étude en autonomie. Et ils avaient aussi la possibilité d'accéder au CDI, avec l'autorisation donc de notre heu.. collègue doc, ils avaient la possibilité le soir sur cette heure là, d'utiliser le, le CDI et d'avoir accès aux ordinateurs du CDI.

D'accord. Et donc heu.. pourquoi ça s'est arrêté cette heure au réfectoire, c'est à cause des conditions sanitaires ?

Et ben ils n'ont plus eu la demande hein en fait ouais à la fin voilà. La demande, on leur demande on leur proposait et heu non voilà, ils, purement et simplement ils, ils refusaient cette possibilité qu'on leur donnait, la aussi peut-être parce qu'ils étaient avec un AED heu.. en nombre restreint, ça concernait heu.. 12, 15 élèves pas plus, et qu'ils se sentaient peut-être plus dans l'obligation du coup là d'avoir une activité heu.. de travail ou de lecture, ils se sentaient moins libre, je pense.

D'accord. Est-ce que vous avez pu observer un taux de réussite plus important chez les élèves internes ? Et de manière générale est-ce que vous pensez que l'internat participe à la réussite scolaire des élèves ?

J'ai envie de dire oui, mais maintenant je, je suis pas persuadé que ce soit l'internat qui participe à la réussite de nos élèves internes, dans la mesure où en fait, nos élèves internes, qui viennent de loin, sont des élèves qui ont fait le choix de venir ici quoi, ce sont des élèves qui ont choisi leur, leur filière hein, le lycée du bâtiment y en a pas.. y en a pas 15 dans l'académie, donc, forcément, quand ils arrivent déjà, à l'internat, ils savent, ils savent ce qu'ils veulent heu, ils ont un projet. Et heu. Bah on s'aperçoit que les élèves qui ont un projet sont les élèves qui ben travaillent mieux et heu.. et ont des, un peu plus résultats quand même souvent, que, que les autres. Donc hormis nos élèves de, de CAP, qui peuvent, qui peuvent rester quand même en difficulté, globalement, nos élèves internes effectivement ont de bon résultats ici ouais.

D'accord, et heu.. pensez-vous que l'internat participe également à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble ?

Ça c'est sûr (rires). C'est évidemment heu.. les élèves heu, les élèves là surtout je pense aux plus jeunes hein les élèves qui arrivent en première année de CAP et en seconde bac pro heu.. bah sont encore jeunes, ont encore l'esprit de collège, et heu, ils ont besoin d'un cadre, ils ont besoin de règles de vie extrêmement précises. Ils ont besoin qu'on leur rappelle très souvent en début d'année et heu.. et ça c'est clair que lorsque qu'on le fait, très très vite ils rentrent dans les clous et ça se passe bien. Et heu.. certainement, certainement. C'est, c'est une bonne éducation à la citoyenneté hein, on fait des réunions d'internat régulièrement dès lors qu'on s'aperçoit que, qui, que ça manque un peu de, de respect les autres ou qu'ils dépassent les bornes donc heu voilà, ils posent un soucis au niveau de la vie en collectivité, on les réunit, on en parle, on redit les attendus et ça, voilà, et ça fonctionne et je pense qu'ils évoluent, et ils sont les premiers à le dire en fin, en fin de parcours au lycée.

D'accord, et enfin dernière question, de manière générale, que pensez-vous de la qualité de vie des élèves dans cet internat ?

Ah (rires). On a pas parlé des bâtiments, parce que je pense qu'effectivement heu.. il y aurait beaucoup à dire, voilà c'est heu.. on a un internat complètement, complètement à rénover hein. Qui a soixante ans qui est dans son jus. Donc pour le décrire plus précisément heu.. quatre long couloirs heu.. qui desservent des petits boxs, qui ne sont pas fermés hein puisque sans porte, et ouverts d'ailleurs avec une cloison qui ne monte pas jusqu'en haut, jusqu'au plafond donc heu.. très ouverts des boxs très ouverts sur le couloir.. dans lesquels ils sont, ils sont deux généralement, on a quelques chambres de un lit, mais bon voilà, des petits boxs de deux, voilà, aucune intimité heu.. c'est compliqué souvent des soucis d'eau chaude d'eau froide, de température heu, de fenêtre cassée, de, de rideaux, de manques de rideaux aux portes de manque de rideaux aux fenêtres. Voilà, y aurait beaucoup à dire hein, et parallèlement et bien ma foi, les élèves j'trouve se plaignent peu hein, je les trouve relativement patients et compréhensifs au vu de la situation. Les familles, un peu moins hein parce qu'elles se plaignent souvent. Ça va changer puisque, ça y est, la rénovation de l'internat est amorcée c'est dans les tuyaux et on devrait avoir un internat tout neuf d'ici heu.. 2024, 2025. Donc heu, c'est bien on est contents, mais voilà, les conditions de vie à l'internat du lycée sont, sont, sont pénibles je pense pour nos internes.

D'accord. Merci beaucoup. Est-ce que vous voulez rajouter quelque chose pour conclure ?

Heu... oui. Pour ce qui est de notre public à l'internat.. heu.. il faut rajouter quand même qu'on fait aussi fonction d'internat social pour certains élèves, dans la mesure où on accueille quelques élèves de.. de Nantes hein, de l'agglomération Nantaise, qui pourraient rentrer chez eux mais heu.. voilà.. pour lesquels la famille ont une demande précise, si ils sont pas internes, ça se passera mal à la maison. Et puis ont accueille aussi quelques- uns de nos élèves migrants allophones hein qui sont, qui

sont à la rue et qui au moins dans la semaine heu.. voila sont, on un toit au dessus de leur tête même si le weekend c'est plus compliqué pour eux.

D'accord, merci beaucoup.

2 – Entretien AED Arnold - Lycée Professionnel (15min)

Quel est ton rôle à l'internat ?

Heu mon rôle à l'internat heu.. Ben je pense que c'est principalement l'encadrement des petits, des élèves. L'encadrement, l'accompagnement heu.. Parce que bon comme on les voit.. on dit souvent ça qu'on les voit plus que leur famille en semaine heu.. c'est aussi de les accompagner dans leur vie personnelle, d'être là tous les soirs avec eux, fin et puis qu'ils aient un adulte tous les soirs avec eux pour les accompagner. Parce que en dehors du fait qu'il faut les accompagner, les règles etc. de l'internat, bah ça reste des ados avec des histoires et des réflexions.

D'accord. Est-ce que tu penses que l'internat favorise la réussite des élèves ?

Bah si on suit la logique oui. Oui pour ces élèves là qui pourraient pas avoir heu accès à ces formations heu.. sans internat, sans accès à l'internat en fait oui heu, ça favorise la réussite.

D'accord. Peux-tu décrire une soirée type à l'internat ?

Une soirée type heu les élèves remontent à l'internat après les cours, après la fin des cours, une demi-heure après la fin des cours et... donc là ils ont un petit peu un temps, un temps libre.. c'est des adolescents en fin de journée ils ont trop d'énergie, ils ont plein d'énergie, ils se retrouvent entre eux, ils se racontent leur journée ect et ce pendant quarante cinq minutes, on les descend après à la cantine. On mange, y a la petite pause après, temps de pause après la cantine et là on remonte justement pour heu.. l'étude, le temps calme en fonction des, des élèves heu.. mais oui idéalement l'étude, pour l'étude quarante cinq minutes une heure, après quoi heu.. la détente au foyer.. avec des jeux, l'accès à plein de choses pour se divertir et même un espace pour que eux puissent se retrouver entre eux et.. et se canaliser quoi quelque part. Jusqu'au temps du couché vers 22h, max.

D'accord. Qu'est-ce que tu penses de l'organisation du coup ?

L'organisation heu.. tel que je viens de la décrire ?

Oui.

Bah.. je sais pas comment on pourrait faire mieux que ça. Parce que c'est vrai que ça les met dans un certain rythme qui peut être compliqué à adopter au début, le fait

de manger hyper tôt, le fait d'être timé sur pas mal de choses heu même sur leurs temps de détente.. C'est heu.. ce que je pense, j'en pense qu'on leur donne un cadre avec des horaires, qui sont nécessaire pour que tout le monde puisse y trouver son compte quoi. Je pense que ça pourrait être mieux, je sais pas comment ça pourrait être mieux.. Mais bon, pour moi j'ai pas trop d'avis tranché sur la question, je me dit juste que heu.. on essaie de faire du mieux pour eux quoi..

D'accord. Comment est mise en place l'heure d'étude ?

Dans l'internat j'ai l'impression que ça change par rapport aux dortoirs. Y a l'assiduité au sérieux des élèves heu.. par rapport aux dortoirs je sais pas. Mais idéalement heu.. on prend les téléphones quand on monte de la cantine, on prend les téléphones et tout le monde doit être dans sa chambre pour.. pour faire soit leurs devoirs soit étudier, soit lire quelque chose soit.. essayer de, de les recentrer sur leur formation à ce moment-là même si heu.. en bac pro c'est plus compliqué. Mais heu.. je pense en général oui, c'est comme ça qu'on s'organise. On leur prend leurs téléphones parce que, aujourd'hui, voilà vu la problématique que c'est. Surtout quand on essaie de conjuguer ça avec des cours et.. avec une révision en autonomie. Les laisser en autonomie et voilà, dans l'autonomie, si ils ont besoin d'aide fin de leur.. comment dire.. leur faire comprendre qu'on est là si ils ont besoin d'aide. S' ils ont besoin de nous demander quelque chose ou de travailler en groupe bien sûr c'est possible. L'accès à des salles heu.. informatiques ect bien-sûr c'est possible heu.. Fin voila c'est pas trop heu.. je sais pas trop si c'est clair.

Non si c'est bien. Est-ce que tu es souvent sollicité pendant cette heure d'étude ?

Je suis souvent sollicité, bah très peu pour des questions de cours ou quoi, beaucoup plus heu.. je suis sollicité pour demander heu (rires) faire passer des messages à quelqu'un d'autre tranquillement et c'est, je pense pas que c'est à ça que sert l'heure d'étude.. le gros de mon travail dans l'heure d'étude c'est de faire respecter entre guillemet la tranquillité et le silence et heu.. respecter ceux qui ont besoin d'avancer heu..

D'accord. Qu'est-ce qu'elle apporte aux élèves selon toi ?

L'heure d'étude ?

Oui.

Pour moi l'heure d'étude heu apporte heu.. Bah du coup un moment de travail aussi pour les élèves. Qu'ils auraient pas forcément à la maison. Un temps consacré justement à l'étude. Donc du coup ça cadre tout de suite un peu heu un peu cet aspect là, ça formalise quoi mais, ça sert aussi à les faire redescendre en pression parce que.. Bah c'est des adolescents et que pour la grande majorité, après avoir mangé ils ont pas envie fin.. ils ont encore plus d'énergie et ils sont.. alors que

l'heure avant c'est que une heure après, une heure et demi après ils sont censés être au lit couché donc heu.. c'est aussi le moment.. dans lequel heu fin sur lequel je compte pour qu'ils se, pour qu'ils redescendent en pression et qu'ils se calment un petit peu les uns les autres.

D'accord. Est-ce que tu penses qu'il y aurait un moyen de l'améliorer ?

Je pense qu'il y aurait moyen de l'améliorer en le rendant encore plus heu.. comment dire.. en le faisant encore plus cadré. Je pense que si il était pas obligatoire mais heu.. si il était surveillé.. ça le rendrait beaucoup plus pertinent surtout, surtout heu, même si on les oblige pas à travail le fait qu'on les mettent admettons tous dans une grande salle commune où heu.. l'ambiance serait calme et où heu du coup ceux qui veulent bosser bossent et puis ceux qui bossent pas on les met heu.. dans.. typiquement au CDI par exemple, ceux qui veulent travailler sont dans un endroit calme et peuvent le faire heu.. dans un accès par exemple à des salles de travail s' ils ont besoin de bosser en groupe et de.. de faire du bruit. Et tous ceux qui sont pas dans ces cas là, y seront du côté heu bah pour lire un bouquin ou chercher des stages sur internat ou je sais pas tu vois. Pour moi la manière de l'améliorer ce serait de plus le faire dans les chambres mais de le faire dans une grande salle.. type CDI ou en fonction des installations dans un autre espace.

D'accord. Est-ce que t'as l'impression toi de participer à la réussite des élèves ? Dans ton rôle à l'internat.

Heu.. je m'étais jamais fait cette réflexion mais.. j'imagine que.. à minima ouais bah.. ouais je pense un tout petit peu.. à mon échelle.

D'accord. Quelles activités sont proposées à l'internat ?

Heu des activités sportives heu y a trois sports différents, et des activités culturelles heu.. non après oui à par ça toutes les activités annexes qui sont proposées heu.. comme heu admettons si c'est la coupe du monde on va regarder le match de l'équipe de France heu admettons heu.. bah ils ont tous accès à la salle télévisée de toute façon après l'heure d'étude. En dehors toutes les activités annexes ouais heu cinéma et heu.. sport, c'est les deux choses principales qui sont proposées.

D'accord. A quelle fréquence du coup ?

Heu.. le cinéma une fois par semaine et le sport c'est tous les soirs heu.. sur inscription.

D'accord. Est-ce qu'on propose aussi aux élèves des activités extérieures ?

Heu.. Cette année j'en ai vu qu'une seule.. L'année dernière je crois qu'il y en avait légèrement plus.. de choses qui étaient proposées, mais pas suffisamment à mon goût, même si ça serait quand même intéressant y en a pas suffisamment.

D'accord. Est-ce qu'il a beaucoup d'élèves qui participent à ces activités ?

Ouais ils sont très volontaires pour sortir heu, pour sortir le soir heu.. des activités en groupe comme ça ils sont très volontaires.

Et pour les activités à l'intérieur comme le sport et le cinéma ?

Les habitués je pense, les habitués. Y en a beaucoup qui aimeraient faire d'autres choses je pense.. mais qui se sentent pas forcément représentés dans les choix qui ont été fait heu.. pour les activités. Je pense qu'on peut mieux faire sur ce plan là. Mais ouais sinon pour les activités internes c'est vraiment ouais les habitués du foot, les habitués du.. de la muscu.. et le dernier sport je sais plus ce que c'était.. je sais plus..

D'accord. Donc oui il y a un foyer à l'internat c'est ça ?

Oui.

Qu'est ce qui est proposé aux élèves ? Qu'est ce qui est à leur disposition dans le foyer ?

Dans le foyer heu.. y a un baby foot, un billard, une salle de télévision et heu un amphithéâtre sur lequel on projette heu.. des choses.. fin irrégulières quoi, comme je disais tout à l'heure le sport ou alors heu tous les mercredis pour le cinéma.

D'accord. Est-ce que le foyer est beaucoup fréquenté par les élèves ?

Oui il est quand même fréquenté je trouve. En dehors des trucs que j'ai dit ouais c'est vrai que y a pas mal, y a beaucoup de, y a des jeux de société qui sont à leur disposition, y a des BD aussi qui sont rangées là.

D'accord donc pourquoi est-ce qu'ils viennent nombreux au foyer ? C'est grâce à quoi ?

A mon avis c'est surtout pour se retrouver et heu.. bon bah si ils veulent faire une partie de baby ou quoi ils vont le faire heu.. mais c'est surtout pour se retrouver qu'ils viennent là je pense.

D'accord. Et est-ce qu'il y aurait un moyen d'améliorer le foyer ?

Hum.. y aurait un moyen de l'améliorer oui je pense heu peut être.. dans l'esprit de.. comment dire.. de créer une communauté entre guillemets de, de l'internat. Je pense qu'il y aurait moyen de les investir un peu plus heu.. en plus ils seraient volontaires mais je sais pas moi une buvette ou un endroit où ils puissent faire des cafés décaféinés n'importe. Pour encore plus dynamiser, responsabiliser les élèves heu dans ce, avec les élèves de l'internat pour qu'ils se sentent encore plus chez eux quoi. Pour l'instant c'est vrai que on les met dans une pièce on les déplace dans

une autre pièce, ensuite l'endroit où pourraient tous heu où ils peuvent tous se regrouper bah ils se jettent dessus dès que c'est l'heure d'étude.. fin dès que l'heure d'étude est finie, on ouvre le foyer. Voilà ils ont besoin de se regrouper je pense que.. ça irait dans ce sens là de les responsabiliser, de créer une petite buvette, de créer heu.. d'autres activités qui seraient géraient pas les élèves.

D'accord. Et enfin, pour conclure, que penses-tu de la qualité de vie des internes de manière générale ?

Dans mon internat.. la qualité de vie des internes heu.. on va dire qu'elle est.. qu'elle est moindre. Parce que.. ils ont pas d'intimité heu.. après c'est un cas spécial hein heu.. ya pas de portes.. c'est ouvert quoi c'est des dortoirs au final donc c'est en ça pour moi la qualité de vie est pas, est moindre parce qu'ils ont pas, ils ont pas l'intimité dont ils ont besoin à cet âge quoi, pour moi. Surtout ouais 14, 15, 16 jusqu'à infini ils ont besoin d'avoir un espace à eux et là.. et là ils l'ont pas.

D'accord, merci beaucoup.

3 – Entretien CPE Marc - Lycée Polyvalent (23 min)

Est-ce que vous pouvez présenter de manière large l'établissement dans lequel vous êtes ?

Alors c'est un établissement de centre ville heu mais on est sur heu, situé sur Nantes sud. On est le plus gros établissement de Nantes Sud. Donc 2000 élèves heu.. plutôt orienté sur des formations heu.. commerce, on a de la gestion administration, on a des transports prestation logistique. On est sur un public plutôt féminin à 55, 60% ça dépend des années, donc pour avoir un ratio. Une équipe importante de profs hein soixante-dix profs, quatre personnels de direction dont un proviseur et trois adjoints. Des documentalistes, des CPE 4 CPE heu.. on a la particularité d'avoir un centre de scolarité adapté qui accueille des élèves en situation de handicap en inclusion complète, c'est-à-dire qui démarrent leur cursus, donc une cinquantaine d'élèves par an, en moyenne. On a des formations post bac, des BTS MCO et GTLA, gestion transport logistique associée. Ensuite on a aussi un internat, qui accueille uniquement des élèves du pré-bac, 150 lits dont 6 dévolus aux élèves en situation de handicap, 144 lits pour les autres, 90 filles, 54 garçons répartis sur 5 dortoirs, 3 dortoirs filles de 30 et 2 dortoirs garçons de 27.

D'accord.

Sinon sur nos formations classiques, on a toutes les formations générales dans le cadre de la réforme du bac, et on a... deux sections technologiques, santé et sociale qu'on appelle ST2S et management gestion, STMG. Voilà, et une voie

professionnelle comme je vous disais heu.. commerce, gestion administration et les appellations évoluent tous les ans.. logistiques et heu.. voila.

D'accord, très bien merci. Donc vous êtes en poste dans cet établissement depuis combien d'années ?

2015 heu c'est ma septième année là.

D'accord, est-ce que vous pouvez m'expliquer comment se répartissent les rôles pour le pilotage de l'internat ? Entre vous en tant que CPE.

Oui heu.. chaque CPE a, est en charge d'une nuit en responsabilité, une soirée plutôt pour être précis je vais vous expliquer pourquoi. Une soirée en responsabilité sur des amplitudes heu, horaires heu.. lundi mardi mercredi jeudi. Donc lundi, la collègue termine à 21h, le mardi la collègue aussi termine à 21h, le mercredi, je termine à 22h. Moi je préfère rester plus longtemps c'est une, le mercredi étant une soirée spéciale où, où y a des soirées à thème heu proposées, je pourrai rentrer dans les détails un peu plus après si vous préférez. Le jeudi pareil 21h. Il n'y a pas d'internat le weekend. Heu la répartition se fait de manière heu.. fin je veux dire chaque CPE en soirée est responsable de sa soirée. Je suis coordo éducatif sur l'internat, ça veut dire que j'ai la responsabilité de coordination, de préparation des feuilles d'appel, donc je travaille en lien aussi avec des assistants d'éducation mais j'ai la main la dessus, c'est-à-dire je.. je prépare ça en amont pour avoir une bonne connaissance un bon suivi de ce qui s'y passe quand même après. Par contre chaque CPE joue son rôle pleinement et puis on travaille en collaboration sur tout ce qui va être heu.. les décisions à prendre se feront en commun et le, le pilotage, la décision finale revient toujours au chef d'établissement, si on doit trancher. Voilà, il est associé, il est associé évidemment puisque si il y a des bêtises de faites plus ou moins graves, en l'occurrence pour les bêtises graves heu.. si y a des sanctions disciplinaires à prendre c'est lui, c'est toujours le chef d'établissement qui va trancher puisqu'il est habilité heu.. par son statut heu de représentant de l'état, à détenir le pouvoir disciplinaire.

Oui. D'accord merci. Donc est-ce qu'il y a des délégués d'internat ?

Oui tout à fait oui. Alors heu.. Déjà on a des assistants d'éducation, donc qui sont à mi-temps, pour que vous ayez une idée de l'encadrement. On travaille tous les soirs avec 5 assistants d'éducation qui couvrent 5 dortoirs plus des dortoirs couverts par des AESH qui sont.. là pour les élèves en situation de handicap, mais qui couvrent le dortoir qu'on appelle le D0 sinon les autres sont numérotés D2, D3, D4, D5 et D6. Les numéros pairs sont des dortoirs filles, les numéros impairs, D3 D5 sont des dortoirs garçons. Ensuite, effectivement, 2 délégués de classe, l'équivalent de 2 délégués d'internats comme les délégués de classe, vous savez, l'internat statutairement est considéré comme une classe, une grosse classe. Donc 2 délégués officiellement qui ont été élus et par contre, je.. je mets en place en début

d'année, pour le coup c'est moi qui pilote ça, heu.. ce que j'appelle les représentants de dortoirs. C'est en fait sur tirage au sort, en fonction des candidatures, y a pas d'élection, je considère qu'on est plutôt proche de ce qui se faisait heu.. à l'époque heu, on va dire enfin j'ai pas connu (rires) mais tout ce qui est démocratie athénienne, c'est-à-dire que.. on part du principe qu'on est tous heu.. tous compétents, et que... d'où le tirage au sort, pour en tout cas représenter heu.. les camarades d'un dortoir et assister ensuite à certaines réunions, à certains temps forts et heu.. donner un avis sur le budget de l'internat parce qu'il y a un budget à l'internat ect. ect.

D'accord. Est-ce qu'il y a des choses que vous avez mises en place cette année avec les délégués d'internat ?

Alors avec les délégués d'internats qui sont deux et les... représentants de dortoirs forment un groupe de 12, 11 pour être précis parce qu'il y en a une qui cumule les deux fonctions. Heu.. on les réunit de temps en temps, en général une fois par mois. Il y a des temps forts et notamment le dernier temps fort ça a été la.. la préparation de la fête de l'internat, le jeudi avant de partir en vacances au mois de décembre. On travaille en amont sur une préparation d'un moment festif heu avec amélioration du repas le soir et ensuite soirée dansante.. avec respect évidemment des gestes heu barrières et consignes sanitaires, port du masque ect. Ça a pu se faire cette année, c'était une vraie réussite, et c'est très attendu, par les élèves.

Oui, d'accord j'imagine bien oui.

Ensuite il y a d'autres temps forts hein il y a des, des, y a effectivement les portes ouvertes heu.. qui vont arriver dans, très bientôt là deux semaines après le retour des élèves fin février. Donc les internes sont aussi concernés et on travaille avec le bureau, ce que j'appelle le bureau c'est ce que je disais les représentants de dortoirs et les délégués, avec un assistant d'éducation qui m'accompagne aussi sur ces questions. Voilà heu.. pour justement le mobiliser sur heu.. la préparation de la matinée, grosse matinée portes ouvertes où les internes volontaires restent à l'internat le vendredi soir, veille du samedi des portes ouvertes pour heu.. ensuite présenter l'internat aux futurs parents et aux futurs élèves.

D'accord. Est-ce que vous pensez que les délégués d'internat et donc les représentants aussi des dortoirs sont investis et force de proposition ?

Oui, oui tout à fait alors par exemple heu un exemple très concret, les délégués d'internat, la pour le coup les délégués, les deux, deux filles qui sont très, qui sont deux filles très investies très sérieuses, ont fait une demande heu d'équipement heu d'une imprimante.. à l'internat. Quelque chose qui avait été toujours refusé jusque-là, et le nouveau proviseur a accepté et donc une imprimante a été installée dans les salles informatiques de l'internat pour pouvoir bénéficier de, d'une impression pour les travaux scolaires.

D'accord. Donc vous en avez un petit peu parlé mais on va y revenir plus précisément, est-ce que vous pouvez me parler des activités qui sont proposées donc au sein de l'internat, que ce soit en intérieur ou même des sorties qui peuvent être proposées aussi aux élèves ?

Ah oui, oui oui alors attendez parce que là pour le coup faudrait que j'ouvre mon.. attendez je vais essayer de vous retrouver mon programme un peu exhaustif, parce que j'ai pas tout en tête non plus. Heu les activités donc des activités, tous les mercredis soirs, c'est la soirée loisir. C'est important que vous aillez ça en tête heu.. et à l'internat on va travailler en thématique heu.. alors avec le contexte covid heu j'avoue que c'est pas, c'est pas évident hein, parce qu'on a eu des jauges hein vous voyez depuis 2 ans, on fonctionne pas au maximum. C'est très particulier. En gros, pour que vous ayez une idée donc on essaye de travailler en amont donc là pour le coup c'est un assistant d'éducation de la maison de lycéen, qui sont profilés plutôt animateurs, mais qui sont assistants d'éducation d'abord, qui vont heu.. proposer des choses. Ça va être heu.. une soirée théâtre, ça va être heu faire intervenir des.. là on l'a fait la semaine dernière à mon initiative c'était de faire venir heu des jeunes en service civiques qui représentent le groupe « j'aide », c'est les défenseurs des droits des jeunes, qui sont intervenus à l'internat pour heu.. pour justement parler et exposer heu.. un petit peu ce que faisait cette mission. C'était très intéressant. Donc la pour cette année heu.. alors on a, on a démarré sur une présentation de la maison des lycéens, à l'internat pour que les élèves soient informés de ce qu'on y fait, ensuite on a, mais ça c'est très récurrent mais c'était jeux de société géants, escape game, une sortie escape game, l'élection des délégués d'internat fait partie des temps forts. Donc là on fait des élections heu.. version heu réelle, donc entraînement à l'élection démocratique aussi quand ils votent en même temps ils s'entraînent à voter. Jeux de société à nouveau, là il y avait une sortie laser game, préparation de la fête de l'internat, donc je vous donne toute la chronologie hein.

Oui.

Une soirée kin-ball heu.. soirée bowling.. sensibilisation heu à la thématique du sida, ciné débat avec des services civiques, fête de l'internat, préparation de la fête de l'internat, fête de l'internat sur trois temps, donc trois mercredis, jeux d'énigmes, ciné débat à nouveau, présentation « j'aide » sensibilisation à la discrimination et aux droits des jeunes ça c'était la semaine dernière, et ce soir, ils sont en sortie théâtre. Voilà, ça vous donne une idée là concrètement de, de ce qu'on a été capable de mettre en place. Ce qu'il faut avoir en tête c'est qu'on a pas forcément beaucoup de, de participation. On est victime de, de c'est ce que je disais de, en tout cas c'est mon analyse, de.. de la, du covid, de la crainte d'être en contact avec les autres ect. Donc il y a aussi des élèves qui sont réticents à, à faire des sorties collectives.

D'accord. Et donc tout ça ça s'organise sur les mercredis soirs qui sont les soirées loisirs ?

Ça c'est les propositions qui sont travaillées en amont, avec mon accord, avec un assistant d'éducation là pour le coup j'en ai deux assistants d'éducation qui se, ils permutent leurs semaines, semaine A c'est l'un et semaine B c'est l'autre et voilà, ils alternent et comme ça ça nous permet aussi d'avoir, plus d'idées aussi parce qu'ils sont, deux donc deux personnes qui réfléchissent c'est toujours mieux qu'une, et qui fait des propositions, donc à plusieurs, à plusieurs l'expérience montre qu'on est plus intelligents, quoi que.. ça se discute mais souvent c'est le cas quand même, donc voilà. Donc voilà comment on fonctionne et voilà comment je fonctionne.

D'accord. Est-ce que vous avez un foyer des internes ?

Oui, oui on a des espaces heu, des espaces détentes et on appelle, on peut appeler ça le foyer des internes oui oui, on appelle ça le foyer des internes si vous voulez. On a plusieurs salles, on a une salle détente heu.. pour lire, on a une salle.. pour regarder la télé, on a une salle pour jouer au baby-foot et billard, et on a des salles informatiques.

D'accord, très bien merci. Donc sur un autre thème maintenant, est-ce que vous pouvez m'expliquer comment est mise en place l'heure d'étude au sein de l'internat ?

Oui oui tout à fait, tous les soirs sauf le mercredi, l'étude est obligatoire de 20h à 21h30. En plus, on propose une étude libre, entre 18h et 19h dans une salle surveillée. Voilà, tous les soirs avec forcément moins de public puisque ça n'a pas de caractère obligatoire. Mais lundi soir, mardi soir, jeudi soir, obligatoire.

D'accord. Est-ce que vous pouvez observer un taux de réussite plus important chez les élèves internes et de manière générale est-ce que vous pensez que l'internat permet de participer à la réussite scolaire des élèves ?

Ah moi j'en suis sûr, maintenant heu.. des outils de mesure heu.. non on en a pas. Difficile de faire une comparaison entre savoir si un élève s'il avait pas été interne il aurait mieux réussi si il avait été externe, très difficile à dire. Sachant qu'on répond à la demande d'internat pour heu.. des questions liées à l'éloignement géographique. Voilà, on ne répond pas forcément, ça arrive à la marge, la par exemple j'ai une jeune que je suis personnellement qui habite sur Nantes, mais la c'est exceptionnel parce que normalement on ne prend pas des gens de la commune, on réserve des places aux gens éloignés mais comme il y avait de la place, on s'est autorisés, une situation aussi sociale particulière. En fait c'est vraiment, la pour le coup je suis en capacité de mesurer, la je m'aperçois que pour elle c'est, c'est beaucoup mieux, la mise au travail est facilité elle est plus en retard, elle est plus absente. Si c'est, si c'est, de manière très pragmatique vous voyez on est, on répond à ça. Heu après j'aurais tendance à dire que l'internat est facilitant, mais quelqu'un qui s'y empare pas, ne réussira pas mieux que les externes. Voilà, et jeu, je n'ai pas les outils pour mesurer ce que vous me demandez.

D'accord. Donc de manière générale aussi est-ce que vous pensez que l'internat participe à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble ?

Certainement, certainement sachant qu'effectivement avec tout ce que je vous ai développé tout à l'heure, dans les soirées loisirs, dans les loisirs il n'y a pas que du loisir. Ces soirées sont culturelles aussi heu.. découverte de pleins d'autres choses, à travers le théâtre, à travers des interventions sur heu le ciné débat, à travers une sensibilisation au sida, une sensibilisation aux droits des jeunes, donc effectivement ça, ça permet effectivement d'avoir des, des pour ceux qui s'y emparent toujours hein, c'est aussi ça, pour ceux qui s'y emparent, qui sont intéressés d'avoir des opportunités que les externes n'ont pas.

D'accord. Enfin de manière générale, que pensez-vous de la qualité de vie des élèves de cet internat ?

Bah écoutez on a, on va dire que la mesure pour nous ça va être les plaintes, on en a plein, heu.. l'internat il est vieillissant comme beaucoup d'internats, il reste encore un internat satisfaisant, bon il est entretenu.. on est sur un internat avec des chambres de trois, on était à quatre par chambre, pour certaines chambres et on a décidé d'arrêter pour des raisons de promiscuité parce que c'était en train de plus ressembler à rien avec des élèves heu d'un certain âge quand même avec des, partageant un lit double, c'était une décision qui avait été prise heu.. avant que j'arrive moi sur heu, pour des raisons d'effectif c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup, beaucoup de demande à l'internat à une époque et le proviseur avait trouvé ça comme idée, c'était de faire installer des lits doubles dans certaines chambres. On est revenu à un internat garanti pour les familles avec trois maximum par chambre. Ce qui permet d'avoir une amélioration de la qualité de vie, et ne pas souffrir trop de promiscuité.

Très bien. Et donc enfin si vous voulez rajouter quelque chose, avant de clôturer ?

Bah écoutez heu.. L'internat pour un CPE c'est, c'est moi je trouve ça intéressant parce que je ne connaissais pas du tout, je n'ai jamais été interne, et je n'ai jamais été CPE en internat avant d'arriver dans cet établissement. J'ai pris, c'était un challenge aussi pour moi, c'est-à-dire qu'on m'a fait confiance aussi, on m'a demandé de prendre, de prendre cette responsabilité de coordo qui est pas simple hein, c'est du temps, beaucoup de temps passé. Maintenant, avec l'expérience moins, ça me demande moins de temps pour préparer les semaines. Je fais aussi une info internat, alors une info internat c'est un.. un mail que j'envoie à l'ensemble des collaborateurs, pas que les assistants d'éducation. J'informe le proviseur, les adjoints, la gestionnaire heu la collègue avec qui on travaille sur le suivi des, tout ce qui va être heu.. mise à disposition des cartes de cantine heu pour les élèves absents à la cantine ect. Donc du personnel de gestion, les assistants d'éducation évidemment, les CPE heu.. les collègues de l'informatique parce que des fois on a

besoin d'eux. Fin j'essaye de diffuser cette information là à tout le monde, pour qu'ils aient une idée de ce qui va se passer dans la semaine, mais j'adresse ça aux assistants de l'éducation de l'internat et pour information à tous les autres personnels, je fais une lettre d'information toutes les semaines que j'envoie le lundi vers 15h. Voilà.

Très bien, je vous remercie.

4 – Entretien AED Gaspard - Lycée Polyvalent (15 min)

Tu fais combien de nuits par semaine et avec quel niveau ?

Heu je fais 2 nuits par semaine et avec tous les niveaux du lycée donc heu de la seconde à la terminale et.. au niveau des spécialités y a toutes les spécialités heu.. pro.. technologiques et générales.

D'accord. Est-ce que tu peux me décrire ton rôle à l'internat ?

Heu donc mon rôle à l'internat ça va être heu.. d'encadrer les élèves fin de les surveiller quand heu quand ils sont.. à partir du moment où ils terminent leurs cours. Et puis heu les accompagner dans leurs devoirs si ils ont besoin d'aide et si heu si ils le demandent.

D'accord, merci. Est-ce que tu peux me décrire une soirée type à l'internat ?

Heu.. oui alors les soirées types ça va être heu arrivée fin ouverture des dortoirs à partir de 17h heu.. donc les élèves arrivent entre 17 et 18h. Heu à 18h y a un premier appel pour voir.. pour contrôler les absences. Ensuite heu.. ensuite c'est temps libre jusqu'à 18h30, entre 17h et 18h30 du coup en fonction de l'heure à laquelle ils arrivent. Heu.. et puis à 18h30 on se répartit heu.. on ferme les dortoirs et on se répartit les tâches entre AED sur des créneaux d'une demi heure. Et donc on va être amené à aller au self, notamment, puisque ça va être le début du repas des élèves.. à 18h30 et puis ça, ça va être jusqu'à 20h, voilà. Donc surveiller le self, surveiller les salles communes qui sont dans l'internat et qui restent ouvertes pendant.. pendant la période de repas aussi pour ceux qui.. qui finissent de manger plus tôt. Et puis heu.. 19h30 réouverture des dortoirs, et puis à 20h ça va être un deuxième appel qui se fait en chambre et l'étude obligatoire va commencer à partir de ce.. ce moment là jusqu'à 21h30. Et ensuite, y aura un temps libre de 21h30 jusqu'à 22h, qui est lors du dernier appel et de l'extinction des feux. Voilà, et le mercredi du coup c'est un petit peu différent, y a pas d'étude obligatoire.. l'internat ouvre à 15h et tout le temps est libre, y a juste le temps des repas qui change pas donc c'est 18h30 jusqu'à 20h heu.. mais sinon c'est que du temps libre toute la soirée.

D'accord, merci. Qu'est-ce que tu penses de cette organisation au niveau des découpages du temps ?

Alors du coup je trouve ça plutôt bien réparti heu.. la demi heure le soir c'est un petit peu court pour ceux qui terminent à 18h notamment.. ils ont pas trop le temps de profiter des activités en salle commune et après.. le mercredi compense quand même plutôt bien ce.. ce manque le reste de la semaine je trouve puisque y a pas d'étude obligatoire et donc ils ont accès vraiment.. à toutes, toutes les activités possibles et donc oui ça vient compenser un peu heu le manque les autres soirs.

D'accord. Est-ce que tu peux me décrire plus précisément comment est mise en place l'heure d'étude ?

Alors l'heure d'étude elle se fait en chambre. Heu.. la plupart du temps heu.. fin alors y a deux cas de figure. Soit les élèves heu restent dans leur chambre et travaillent de leur côté ou viennent demander de l'aide s' ils ont besoin d'aide... heu.. et puis donc ils sont autonomes la dessus hein, nous on vérifie pas leurs devoirs soit s' ils demandent à ce qu'on les aides mais je veux dire sinon, ils sont compétemment autonomes. Et puis y a un accès à des salles communes qui restent du coup accessibles pendant l'heure d'étude. Heu.. donc ça va être le salles infos, les salles de travail si y a des travaux de groupe à faire, donc les élèves dans ces cas là peuvent se réunir en salle commune ou en salle info pour faire des travaux, des travaux de groupe où des travaux en salle informatique pour ceux qu'ont pas d'ordi.

Merci. Est-ce qu'en tant qu'AED vous êtes souvent sollicités pendant l'heure d'étude ?

Heu non c'est relativement rare. Ça arrive, c'est occasionnel, c'est arrivé occasionnellement mais c'est pas non plus heu, pas tous les soirs.

D'accord. Qu'est ce qu'elle apporte selon vous ?

Je pense une bonne gestion du.. du temps, aux élèves. Heu.. l'organisation des devoirs ça oblige un petit peu, fin ça oblige, ça incite au moins à prendre de l'avance sur ce, sur ce que les élèves vont avoir à faire heu.. pour la semaine suivante par exemple. Et heu.. ça, je pense que niveau autonomie c'est quand même un, une bonne chose d'avoir cette heure d'étude obligatoire.

Merci. Est-ce que tu peux me dire quelles activités sont proposées à l'internat ?

Alors oui. Au niveau des salles communes il va y avoir un baby, heu un billard, y a une salle télé aussi donc ils choisissent le programme qu'ils veulent. Heu.. une salle détente bibliothèque avec pas mal de bouquins, et puis une salle info. Voilà donc ça c'est pour les activités générales. Donc y a même des jeux de sociétés aussi. Et le mercredi donc y a des activités qui sont proposées par la maison des lycéens heu..

ça va être des sorties culturelles, des soirées jeux de société, des soirées ciné débat.. théâtre, bowling, escape game, du karting fin voila c'est assez varié le mercredi.. y a des activités un peu différentes, qui sont proposées.

D'accord, merci. Est-ce qu'il y a du sport aussi ?

Oui, il y a de l'AS qui est, donc ça c'est tous les soirs hein, à peu près, en fonction du sport bah qu'il y a à l'AS, heu.. donc heu oui oui y a de l'AS qui est proposé.

D'accord. Est-ce que tu penses que c'est suffisant du coup en matière d'activités ?

Oh oui oui c'est déjà je pense pas mal, je vois pas trop ce qui pourrait être ajouté en faite au.. dans l'internat.. globalement, ça reste sympa et y a pas grand-chose à redire la dessus je pense.

D'accord. Est-ce que les élèves sont volontaires pour ces activités ?

Oui, globalement oui. Alors après c'est souvent heu.. les mêmes élèves qui sont volontaires par contre, donc y en a qui vont pas être trop.. trop branchés sur les activités mais heu.. mais la majorité est intéressée par heu.. par les activités proposées que ce soit les activités heu, de tous les soirs ou les activités proposées par la maison des lycéens qui, qui impliquent une sortie de l'établissement ou autre fin.. les soirées jeux et tout ça ils sont souvent présents. Et puis au niveau de l'AS il y a pas mal d'élèves qu'en font quoi. Forcément ils choisissent leur, leur sport mais des élèves qui en font y en a, y en a pas mal.

D'accord. Tu parlais du coup de la salle commune, est-ce que tu peux revenir précisément sur ce qu'il y a à l'intérieur ?

Alors, heu.. oui alors il y a une salle ou il y a baby foot et billard, y a une deuxième salle qui va être une salle avec heu des canapés, des fauteuils et puis heu, une bibliothèque. Y a heu.. une salle télé, voilà, une télé et puis bah des sièges, des fauteuils pour regarder la télé et y a 3 salles informatiques, où y a des grandes tables pour les travaux de groupe éventuels et pas mal de postes informatiques.. et puis une imprimante aussi pour les élèves qui ont besoin d'imprimer.. des cours ou des dossiers à rendre ect.

D'accord. Est-ce que ces espaces sont beaucoup fréquentés ?

Oui, oui oui globalement c'est.. ouais c'est souvent, ils ont souvent besoin d'aller, que ce soit pendant l'heure d'étude d'aller en salle info pour heu faire des travaux de groupe ou réviser aussi tout simplement heu.. et puis au niveau du loisir c'est, alors comme je disais c'est souvent les mêmes mais heu.. mais ça reste quand même assez chargé, notamment le mercredi, principalement le mercredi.

D'accord, pourquoi à ton avis c'est aussi fréquenté ?

Alors heu.. bah parce que c'est.. ça crée du lien social forcément. Heu.. et puis heu, et puis la période covid qu'il y a eu l'année dernière, y a eu, y a eu très peu de lien sociaux au final qui ont été créés puisqu'on était en demi jauge.. heu.. donc y avait que la moitié des élèves présents à chaque fois, les salles étaient fermées pour heu.. bah pour les raisons sanitaires donc heu.. donc du coup ça fait que cette année y avait une forte fréquentation des salles communes et puis heu.. voilà pour décompresser globalement de la, de la journée de cours qu'ils ont pu avoir.

Ok, est-ce que tu penses qu'il y aurait une possibilité d'améliorer ces espaces selon toi ?

Heu.. peut être un peu de rénovation, notamment ;. Voilà de la rénovation sur heu.. sur les.. comment dire le baby, le billard voilà ça a besoin d'être rénové quand même régulièrement. Après.. au niveau accessibilité et au niveau diversité je pense qu'il y a pas grand-chose à redire.

D'accord. De façon plus globale, est-ce que tu as l'impression en tant qu'AED de participer à la réussite des élèves ?

Heu.. Non. Honnêtement pas tant que ça. Alors heu.. c'est vrai que j'ai plus l'impression de participer à leur réussite peut être sociale, voilà créer des liens heu,, aller discuter mais au niveau de la réussite scolaire non, pas tant que ça. On n'est pas très sollicités par les élèves et puis ils travaillent en autonomie si leurs, si leurs bulletins sont bons heu voilà.. on n'a pas tant de choses à leur apporter en fait, au niveau scolaire.

D'accord. Que penses-tu de la qualité de vie des élèves que tu as à l'internat ?

Heu.. globalement c'est une bonne qualité de vie y a une bonne ambiance entre les élèves. C'est un lycée inclusif donc y a des élèves en situation de handicap et qui sont très bien intégrés aussi au reste.. au reste du groupe voilà y a aucun, aucune discrimination.. donc heu la qualité de vie est plutôt bonne de ce côté là. Et puis heu.. oui niveau social c'est très bien heu.. après si, non c'est niveau global tu m'as dit hein ?

Oui.

Oui bah du coup oui, globalement c'est, c'est bien.

Et par rapport aux locaux ?

Heu au niveau des locaux heu.. c'est plutôt bien réparti.. ils sont pas, ils sont 3 par chambre donc c'est pas non plus excessif, et puis heu, y a plusieurs dortoirs

forcément donc y a 9 ou 10 chambres par dortoir donc heu c'est pas, ils sont pas trop nombreux dans les dortoirs donc c'est plutôt agréable pour eux je pense, voilà.

D'accord et enfin dernière question. Est-ce que tu penses que du coup cette qualité de vie favorise la réussite des élèves ?

Oui, je pense que l'internat globalement, en fin au moins ici est une bonne chose pour la réussite scolaire des élèves. Globalement.. dans l'ensemble les élèves ont quand même des bonnes notes, ils ont quand même des bons bulletins.. heu.. et puis les heures d'étude obligatoire qui font que, qu'ils sont bah un petit peu obligés aussi de, de travailler, de réviser.. donc ça leur permet d'avoir un temps de travail significatif sur la semaine quand même.

D'accord merci. Merci de ta participation.

5 - Questionnaires élèves

Questionnaire internes

Age :

Classe :

Genre :

Pour quelle raison êtes-vous interne cette année ?

.....

.

I – Délégués d'internat

Savez-vous qui sont vos délégués d'internat ? OUI NON

A quoi servent-ils selon vous ?

Avez-vous déjà eu besoin de les solliciter ? OUI NON

Si oui, pourquoi ?

.....

II – Activités

Pensez-vous avoir assez d'activités proposées à l'internat ? OUI NON / Et en extérieur ? OUI NON

Que pensez-vous de ces activités ?

Que pensez-vous du foyer des internes?

Que trouvez-vous appréciable?

Comment améliorer le foyer ou les activités, si besoin, selon vous ?

.....

.

III – Heure d'étude

Que pensez-vous de l'organisation de l'heure d'étude ?

.....

Avez-vous l'impression que cette heure vous aide à améliorer vos résultats scolaires ? Et Pourquoi ?

.....

Comment améliorer ce temps d'étude selon vous ?

.....

Demandez-vous facilement de l'aide aux assistants d'éducation lors de l'étude ? OUI NON

Pourquoi ?.....

IV - Général

Comment vous sentez-vous à l'internat ?

Très mal									Très bien
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Qu'est-ce qui vous y rend heureux ?

.....

Qu'est-ce qui vous déplaît ?

.....

Merci de votre participation

Questionnaire délégués internes

Age :

Classe :

Genre :

Pour quelle raison êtes-vous interne cette année ?

.....

I – Délégués d'internat

Pourquoi vous êtes-vous présenté(e) en tant que délégué d'internat ?

.....

Pouvez-vous définir votre rôle en tant que délégué d'internat ?

.....

Avez-vous eu l'occasion d'agir en tant que délégué d'internat ? De remonter des informations ?

.....

De proposer un projet ou une solution ?

.....

Que souhaiteriez-vous faire en tant que délégué d'internat ?

.....

II – Activités

Pensez-vous avoir assez d'activités proposées à l'internat ? OUI NON / Et en extérieur ? OUI NON

Que pensez-vous de ces activités ?.....

Que pensez-vous du foyer des internes?.....

Que trouvez-vous appréciable?.....

Comment améliorer le foyer ou les activités, si besoin, selon vous ?

.....

III – Heure d'étude

Que pensez-vous de l'organisation de l'heure d'étude ?

.....

Avez-vous l'impression que cette heure vous aide à améliorer vos résultats scolaires ? Et Pourquoi ?

.....

Comment améliorer ce temps d'étude selon vous ?

.....

Demandez-vous facilement de l'aide aux assistants d'éducation lors de l'étude ? Et pourquoi ?

.....

IV - Général

Comment vous sentez-vous à l'internat ?

Très mal									Très bien
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Qu'est-ce qui vous y rend heureux ?

.....

Qu'est-ce qui vous déplaît ?

.....

4ème de couverture

Mots clés : Climat scolaire ; qualité de vie à l'école ; internat ; CPE ; AED

Résumé

Suite aux nombreuses transformations du système éducatif français, et notamment en ce qui concerne l'obligation d'instruction et la massification de l'accès à l'école, l'accueil des élèves à l'internat a fortement augmenté. Nous sommes en effet passés d'un internat avec une qualité de vie jugée rude, seul moyen pour beaucoup de poursuivre leur scolarité, à l'internat actuel, répondant à d'autres problématiques. Aujourd'hui l'internat peut également répondre à des besoins éducatifs, des besoins familiaux ou encore des besoins sociaux. En 2019, 166 301 élèves étaient internes dans l'enseignement public. Face à cette massification, l'école a dû s'adapter à l'augmentation du nombre d'élèves devenant internes. A travers cette recherche, je me suis demandée jusqu'où l'internat répond-il à un impératif de qualité de vie contribuant à un climat scolaire propice à la réussite de tous les élèves. J'ai ainsi questionné des CPE, des AED et des élèves sur différents leviers du vivre ensemble, de l'apprentissage de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance à l'internat. Ainsi, la cohésion de groupe et la vie en communauté entre pairs semble participer au bien-être des élèves. Cependant, l'engagement citoyen des délégués d'internat et la mise en place de l'heure d'étude du soir impactent moins les élèves, leur bien-être et leur réussite scolaire. Globalement, les CPE sont des acteurs essentiels pour penser l'organisation de l'internat et veiller à son bon fonctionnement au quotidien et leur réflexion permanente est essentielle pour maintenir une qualité de vie propice à la réussite scolaire des élèves.

Abstract

Further to the French educational system's numerous revolutions, as far as the education duty, and the increasing massification of the access to school are concerned, the welcoming of students at boarding schools distinctly increased. As a matter of fact, we have passed from a considered harsh quality of life type at boarding schools, to the current ones, answering for further issues. The only mean for many to pursue studies. Nowadays, boarding facilities can also fulfil educational purpose aside from social needs and domestic environment issues. 166 301 students were boarders in public schooling in 2019. Facing this massification, the school had to adapt to the increasing number of full boarders students. I asked myself through this research to what lengths is boarding school responding to the imperatives of quality of life contributing a school climate ensuring factors conducive to every student's success. I have, then, questioned senior school administrators, school monitors and students upon to many levers regarding living together, the learning of civic rights and the sense of belonging to boarding school. Thus, group cohesion and community living seem to ensure the students' well being. However, the full boarder student delegates' implication in civic duty, and the daily evening hour of tuition implementation have less impacts on students' wellbeing and learning achievement. The senior school administrators are generally key players, organizing and thinking at boarding school. They shall ensure its proper day-to-day functioning and their permanent reflections are critical to grant a quality of life enabling academic achievement.